

PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS – BOULOGNE-BILLANCOURT

Musique – Théâtre – Danse

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

PARTIE 1 – LA PEDAGOGIE

1 - Le bilan de l'année 2016

- 1.1. – Les étudiants
 - 1.1.1 – musique
 - 1.1.2 – théâtre
 - 1.1.3 – danse
- 1.2. – Les enseignants
 - 1.2.1 – musique
 - 1.2.2 – théâtre
 - 1.2.3 – danse
- 1.3. – Les résultats
 - 1.3.1 – musique
 - 1.3.2 – théâtre
 - 1.3.3 - danse

2 – Les concours d'entrée

- 2.1. – Théâtre
- 2.2 – Musique
- 2.3 – Danse

3 – Les universités

- 3.1. – Le renforcement du partenariat
 - 3.1.1 – musique
 - 3.1.2 – théâtre
 - 3.1.3 – danse
- 3.2. – Les perspectives de développement
 - 3.2.1 – musique
 - 3.2.2 – théâtre

4 – Les actions pédagogiques marquantes

- 4.1. – Les master-classes
 - 4.1.1 – musique
 - 4.1.2 – théâtre
 - 4.1.3 – danse
- 4.2. – Les partenariats pédagogiques en musique
- 4.3. – Les manifestations en théâtre
 - 4.3.1 – le festival des écoles supérieures
 - 4.3.2 – autres
- 4.4 – Les actions en danse
- 4.5. – Promotion et parrainage

5 – L'international

- 5.1. – Erasmus
 - 5.1.1 – mobilités étudiantes
 - 5.1.2 – mobilités enseignantes
 - 5.1.3 – les bourses
 - 5.1.4 – les évolutions

5.2. – L'Association Européenne des Conservatoires

5.3. – Autres actions

5.3.1 – Mobilité avec la Suisse

5.3.2 – Mobilité avec la Faculté de musique de Montréal

6 – Observatoire 2016

6.1. – Suivi des musiciens

6.2. – Suivi des comédiens

6.3. – Suivi des danseurs

7 – La formation professionnelle

7.1. – Les mises en situation professionnelle

7.1.1 – musique

7.1.2 – théâtre

7.2. – Les stages

7.3. – Le parcours "connaissance de l'environnement professionnel"

7.4. – Le fonds d'insertion professionnelle ESAD

8 – Les perspectives de développement pédagogique

8.1. – En musique

8.2. – En théâtre

8.3. – En danse

9 – Le PSPBB et les autres établissements d'enseignement supérieur en spectacle vivant

9.1. – En théâtre

9.1.1 – la plateforme des écoles supérieures : l'ANESAD

9.1.2 – les rapprochements pédagogiques envisagés

9.2. – En musique

9.2.1 – les croisements pédagogiques

9.2.2 – les rencontres et échanges

10 – La COMUE Sorbonne Universités

10.1 – La place du PSPBB au sein de la COMUE Sorbonne Universités

10.2 – Les actions concrètes mises en place en 2016 dont a bénéficié le PSPBB

11 – Le Bureau des étudiants

PARTIE 2 – L'ADMINISTRATION

1 – Le statut de l'établissement

2 – La gouvernance

2.1. – Le Conseil d'administration

2.2. – Le Conseil pédagogique

3 – Le fonctionnement

3.1. – Les documents "cadre"

3.1.1 – les statuts

3.1.2 – le règlement intérieur général

3.1.3 – le règlement général des études

- 3.2. – Les ressources humaines
 - 3.2.1 – l'équipe de direction
 - 3.2.2 – les conseillers aux études et coordinateurs pédagogiques
 - 3.2.3 – le nouvel organigramme de l'équipe administrative
 - 3.2.4 – les enseignants
 - 3.2.5 – les autres intervenants pédagogiques
- 3.3. – La vie scolaire
 - 3.3.1 – les bourses et aides exceptionnelles
 - 3.3.2 – la couverture sociale
- 3.4. – Les moyens matériels
 - 3.4.1 – les espaces de travail pédagogique
 - 3.4.2 – les bureaux de l'administration – le 21, rue de Madrid
 - 3.4.3 – l'acquisition de nouveaux matériels
- 3.5. – La communication
 - 3.5.1 – les nouveaux supports
 - 3.5.2 – les supports imprimés
 - 3.5.3 – la communication Web
 - 3.5.4 – publicités et publications
 - 3.5.5 - photographies

4 – Le budget

- 4.1. – Produits
 - 4.1.1 – la subvention de l'Etat
 - 4.1.2 – les apports des villes de Paris et de Grand Paris Seine Ouest
 - 4.1.3 – universités et autres apports
 - 4.1.4 – les ressources propres
 - 4.1.5 – les autres ressources
- 4.2. – Charges
- 4.3. – Le bilan de l'année 2016
- 4.4. – Perspectives budgétaires

CONCLUSION

ANNEXES

1^{ère} partie

LA PÉDAGOGIE

1 – LE BILAN DE L'ANNÉE 2016

1.1 – Les étudiants

1.1.1 – musique

1.1.1.1 – le DNSPM

Pour l'année 2015 - 2016, les effectifs des étudiants se montaient à :

- 195 étudiants en DNSPM Interprètes - répartis comme suit :
 - 67 étudiants en 1^{ère} année
 - 65 étudiants en 2^{ème} année
 - 63 étudiants en 3^{ème} année

Ces 195 étudiants se divisaient comme suit :

- 183 étudiants en DNSPM – Interprète instrumental ou vocal
- 4 étudiants en DNSPM – Direction
- 8 étudiants en DNSPM – Création musicale

La répartition selon les disciplines était la suivante :

| Disciplines classique à contemporain | Effectifs DNSPM 2015-16 | | | |
|--------------------------------------|-------------------------|---|---|-------|
| | 1 | 2 | 3 | Total |
| Accordéon | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Alto | 6 | 3 | 4 | 13 |
| Basson | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chant | 4 | 1 | 0 | 5 |
| Clarinette | 1 | 2 | 4 | 7 |
| Contrebasse | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Cor | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Flûte traversière | 1 | 4 | 2 | 7 |
| Guitare | 1 | 2 | 2 | 5 |
| Harpe | 3 | 1 | 3 | 7 |
| Hautbois | 2 | 2 | 1 | 5 |
| Luth | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mandoline | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Orgue | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Percussions | 2 | 2 | 3 | 7 |
| Piano | 5 | 7 | 7 | 19 |
| Piccolo | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Saxhorn | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Saxophone | 1 | 2 | 3 | 6 |
| Trombone | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Trompette | 1 | 4 | 3 | 8 |

| | | | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| Violon | 6 | 9 | 6 | 21 |
| Violoncelle | 6 | 2 | 6 | 14 |
| TOTAL classique à ctp | 43 | 44 | 48 | 135 |
| Chant MSNDP | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Discipline musique ancienne | 1 | 2 | 3 | Total |
| Chant baroque | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Clavecin | 1 | 2 | 0 | 3 |
| Flûte à bec | 2 | 1 | 0 | 3 |
| Hautbois baroque | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Orgue baroque | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Viole de gambe | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Violon baroque | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Violoncelle baroque | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Total musique ancienne | 6 | 5 | 5 | 16 |
| Discipline MAA | 1 | 2 | 3 | Total |
| Basse | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Batterie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Chant | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Guitare | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Vibraphone | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total MAA | 4 | 2 | 0 | 6 |
| Discipline Jazz (Paris - CMDL) | 1 | 2 | 3 | Total |
| Batterie | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Basse | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Contrebasse | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Guitare | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Piano | 2 / 2 | 2 | 2 | 8 |
| Saxophone | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Trompette | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Violon | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Total Jazz | 11 | 9 | 5 | 25 |
| Création musicale | 1 | 3 | 4 | 8 |
| Direction | 1 | 2 | 1 | 4 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 67 | 65 | 63 | 195 |

Pour l'année 2016 - 2017, les effectifs des étudiants se montent à :

- 179 étudiants en DNSPM répartis comme suit :
 - 69 étudiants en 1^{ère} année
 - 52 étudiants en 2^{ème} année
 - 58 étudiants en 3^{ème} année

Ces 179 étudiants se divisent comme suit :

- 170 étudiants en DNSPM – Interprète instrumental ou vocal
- 4 étudiants en DNSPM – Direction
- 5 étudiants en DNSPM – Création musicale

La répartition selon les disciplines est la suivante :

| Disciplines classique à contemporain | Effectifs DNSPM 2016-17 | | | |
|--------------------------------------|-------------------------|---|---|-------|
| | 1 | 2 | 3 | Total |
| Accordéon | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Alto | 3 | 3 | 3 | 9 |
| Basson | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chant | 1 | 3 | 1 | 5 |
| Clarinette | 3 | 0 | 4 | 7 |
| Contrebasse | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Cor | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Flûte traversière | 4 | 1 | 2 | 7 |
| Guitare | 3 | 0 | 2 | 5 |
| Harpe | 3 | 2 | 1 | 6 |
| Hautbois | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Luth | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Mandoline | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Orgue | 1 | 1 | 0 | 2 |
| Percussions | 4 | 0 | 2 | 6 |
| Piano | 6 | 6 | 8 | 20 |
| Piccolo | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Saxhorn | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Saxophone | 2 | 1 | 0 | 3 |
| Trombone | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Trompette | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Violon | 12 | 4 | 5 | 21 |
| Violoncelle | 3 | 5 | 5 | 13 |

| | | | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| TOTAL classique à ctp | 51 | 32 | 39 | 122 |
| Chant MSNDP | | 1 | 0 | 1 |
| Discipline musique ancienne | 1 | 2 | 3 | Total |
| Chant baroque | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Clavecin | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Flûte à bec | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Hautbois baroque | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Orgue baroque | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Viole de gambe | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Violon baroque | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Violoncelle baroque | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Total musique ancienne | 3 | 6 | 5 | 14 |
| Discipline MAA | 1 | 2 | 3 | Total |
| Basse | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Batterie | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chant | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Guitare | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Vibraphone | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total MAA | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Discipline Jazz (Paris - CMDL) | 1 | 2 | 3 | Total |
| Batterie | 2 | 0 | 1 | 3 |
| Basse | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Contrebasse | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Guitare | 2 | 1 | 0 | 3 |
| Piano | 1 | 4 | 2 | 7 |
| Saxophone | 4 | 0 | 2 | 7 |
| Trompette | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Violon | 0 | 1 | 1 | 2 |
| Vibraphone | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Total Jazz | 11 | 9 | 9 | 29 |
| Création musicale | 2 | 1 | 2 | 5 |
| Direction | 1 | 1 | 2 | 4 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 69 | 52 | 58 | 179 |

1.1.1.2 – le Diplôme d'Etat (D.E.)

En 2015 - 2016, 53 étudiants suivaient le cursus D.E. :

- 34 étudiants en double - cursus DNSPM-D.E.
- 19 étudiants en semestre 7 post - DNSPM

| DE Musique | | DNSPM 2 | DNSPM 3 | post DNSPM | Total |
|-------------------------|---|-----------|-----------|------------|-----------|
| | DE Interprète, Classique à contemporain | 9 | 19 | 14 | 42 |
| | DE Interprète, Musique ancienne | 0 | 2 | 3 | 5 |
| | DE Interprète, Jazz et musiques improvisées | 0 | 1 | 1 | 2 |
| | DE Direction | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Total DE Musique | | 11 | 23 | 19 | 53 |

Détail par discipline :

| Détail D.E. par discipline | Discipline | Etudiant(s) |
|----------------------------|-------------------|-------------|
| D.E. Interprète | Alto | 2 |
| | Chant baroque | 1 |
| | Chant lyrique | 1 |
| | Clarinette | 2 |
| | Clavecin | 2 |
| | Contrebasse | 2 |
| | Flûte traversière | 2 |
| | Guitare | 5 |
| | Harpe | 1 |
| | Hautbois | 1 |
| | Orgue | 1 |
| | Percussions | 4 |
| | Piano | 5 |
| | Piccolo | 2 |
| | Saxophone | 1 |
| | Saxophone jazz | 2 |
| | Trombone | 1 |
| | Trompette | 3 |
| Violon | 4 | |
| Violon baroque | 1 | |

| | | |
|--------------------------------|---------------------|-----------|
| | Violoncelle | 5 |
| | Violoncelle baroque | 1 |
| TOTAL - D.E. Interprète | | 49 |
| D.E. Direction | | 4 |
| TOTAL - D.E. Direction | | 4 |
| TOTAL D.E. | | 53 |

En 2016 - 2017, 51 étudiants suivent le cursus D.E. :

- 36 étudiants sont en double - cursus DNSPM-D.E.
- 15 étudiants sont en semestre 7 post - DNSPM

| | | DNSPM 2 | DNSPM 3 | post DNSPM | Total |
|-------------------------|---|-----------|-----------|------------|-----------|
| DE Musique | DE Interprète, Classique à contemporain | 9 | 18 | 12 | 39 |
| | DE Interprète, Musique ancienne | 1 | 2 | 2 | 5 |
| | DE Interprète, Jazz et musiques improvisées | 1 | 2 | 0 | 3 |
| | DE Direction | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Total DE Musique | | 12 | 24 | 15 | 51 |

Détail par discipline :

| Détail D.E. par discipline | Discipline | Etudiant(s) |
|----------------------------|-------------------|-------------|
| D.E. Interprète | Alto | 2 |
| | Chant baroque | 0 |
| | Chant lyrique | 2 |
| | Clarinette | 3 |
| | Clavecin | 1 |
| | Contrebasse | 1 |
| | Contrebasse jazz | 2 |
| | Flûte à bec | 1 |
| | Flûte traversière | 0 |
| | Guitare | 3 |
| | Harpe | 1 |
| | Hautbois | 1 |
| | Orgue | 1 |
| | Percussions | 2 |

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Piano | 9 |
| Piccolo | 2 |
| Saxophone | 1 |
| Saxophone jazz | 1 |
| Trombone | 0 |
| Trompette | 3 |
| Viole de gambe | 1 |
| Violon | 2 |
| Violon baroque | 1 |
| Violoncelle | 6 |
| Violoncelle baroque | 1 |
| TOTAL - D.E. Interprète | 47 |
| D.E. Direction | 4 |
| TOTAL - D.E. Direction | 4 |
| TOTAL D.E. | 51 |

1.1.2 – théâtre

Pour l'année scolaire 2015 - 2016, 42 étudiants étaient inscrits en DNSPC, répartis comme suit :

- parcours arts du mouvement : 12 étudiants en 1^{ère} année
- parcours art dramatique : 16 étudiants en 2^{ème} année
- parcours art dramatique : 14 étudiants en 3^{ème} année

Pour l'année scolaire 2016 - 2017, 41 étudiants sont inscrits en DNSPC, répartis comme suit :

- parcours art dramatique : 14 étudiants en 1^{ère} année (7 filles et 7 garçons)
- parcours arts du mouvement : 12 étudiants en 2^{ème} année (6 garçons et 6 filles)
- parcours art dramatique : 15 étudiants en 3^{ème} année (7 filles et 8 garçons)

1.1.3 – danse

Pour l'année 2015 - 2016 :

- 15 étudiants étaient inscrits en DNSPD 1^{ère} année. 1 étudiante a démissionné en octobre 2015
- 9 étudiantes étaient inscrites en DNSPD 2^{ème} année

4 étudiantes DNSP 1- année ont démissionné en cours d'année (novembre 15, février 16, mars 16 et mai 16).

Une étudiante DNSP 2- année a démissionné en cours d'année (janvier 16).

Une étudiante DNSP 1ère année a été radiée en janvier 2016.

Il n'y a pas eu de concours d'entrée en mai 2016

Pour l'année 2016-2017 :

- 9 étudiants sont inscrits en DNSPD 2^{ème} année.
- 7 étudiants sont inscrits en DNSPD 3^{ème} année

Une étudiante DNSP 1ère année ne s'est pas réinscrite en septembre 2016.

Une étudiante DNSP 2ème année ne s'est pas réinscrite en septembre 2016.

Il y aura un concours en mai 2017 : 15 places disponibles

En conclusion, voici le tableau résumant l'ensemble des effectifs pour l'année 2015-2016 :

| Effectifs étudiants PSPBB 2015-2016 | | | | | |
|--|---|-----------|-----------|------------|------------|
| Diplôme | Parcours | 1 | 2 | 3 | Total |
| DNSPM Interprète | Disciplines classiques et contemporaines | 43 | 44 | 48 | 135 |
| | Musique ancienne | 6 | 5 | 5 | 16 |
| | Musique Sacrée Notre-Dame de Paris (voix) | 1 | 0 | 0 | 1 |
| | Jazz - PSPBB | 6 | 3 | 1 | 10 |
| | Jazz - CMDL | 5 | 6 | 4 | 15 |
| | Musiques actuelles amplifiées | 4 | 2 | 0 | 6 |
| Sous-total 1 - DNSPM Interprète | | 65 | 60 | 58 | 183 |
| DNSPM Direction instrumentale | | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Sous-total 2 - DNSPM Direction instrumentale | | 1 | 2 | 1 | 4 |
| DNSPM Création musicale | Composition instrumentale | 0 | 1 | 2 | 3 |
| | Composition électroacoustique | 1 | 1 | 2 | 4 |
| | Arrangement | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Sous-total 3 - Création musicale | | 1 | 3 | 4 | 8 |
| Total DNSPM | | 67 | 65 | 63 | 195 |
| DNSPC | Art dramatique | 0 | 16 | 14 | 30 |
| | Arts du mouvement | 12 | 0 | 0 | 12 |
| Total DNSPC | | 12 | 16 | 14 | 42 |
| DNSPD | Danse Jazz | 15 | 9 | 0 | 24 |
| Total DNSPD | | 15 | 9 | 0 | 24 |
| DE Musique | | DNSPM 2 | DNSPM 3 | post DNSPM | Total |
| | DE Interprète, Classique à contemporain | 9 | 19 | 14 | 42 |
| | DE Interprète, Musique ancienne | 0 | 2 | 3 | 5 |
| | DE Interprète, Jazz et musiques improvisées | 0 | 1 | 1 | 2 |
| | DE Direction | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Total DE Musique | | 11 | 23 | 19 | 53 |

| | | | | |
|--|---------|---------|-------|------------|
| Total formations PSPBB 2015-16 | | | | 314 |
| Nombre d'étudiants en double formation DNSPM/DE | | | | 34 |
| Nombre d'étudiants en double formation DNSPM/DNSPM | | | | 2 |
| Total étudiants PSPBB 2015-16 | | | | 277 |
| Nombre d'étudiants en congés sur 2015-16 | | | | 4 |
| Mobilité sortante | Musique | Théâtre | Danse | 12 |
| | 12 | 0 | 0 | |
| Mobilité entrante | Musique | Théâtre | Danse | 7 |
| | 7 | 0 | 0 | |

Et pour l'année 2016-2017 :

| Effectifs étudiants PSPBB 2016-2017 / à l'inscription | | | | | |
|---|---|-----------|-----------|------------|------------|
| Diplôme | Parcours | 1 | 2 | 3 | Total |
| DNSPM Interprète | Disciplines classiques et contemporaines | 51 | 32 | 39 | 122 |
| | Musique ancienne | 3 | 6 | 5 | 14 |
| | Musique Sacrée Notre-Dame de Paris (voix) | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Jazz - PSPBB | 6 | 5 | 3 | 14 |
| | Jazz - CMDL | 5 | 4 | 6 | 15 |
| | Musiques actuelles amplifiées | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Sous-total 1 - DNSPM Interprète | | 65 | 60 | 58 | 170 |
| DNSPM Direction instrumentale | | 1 | 1 | 2 | 4 |
| Sous-total 2 - DNSPM Direction instrumentale | | 1 | 1 | 2 | 4 |
| DNSPM Création musicale | Composition instrumentale | 1 | 0 | 1 | 2 |
| | Composition électroacoustique | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | Arrangement | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Sous-total 3 - Création musicale | | 2 | 1 | 2 | 5 |
| Total DNSPM | | 69 | 52 | 58 | 179 |
| DNSPC | Art dramatique | 14 | 0 | 15 | 29 |
| | Arts du mouvement | 0 | 12 | 0 | 12 |
| Total DNSPC | | 14 | 12 | 15 | 41 |
| DNSPD | Danse Jazz | 0 | 9 | 7 | 16 |
| Total DNSPD | | 0 | 9 | 7 | 16 |
| DE Musique | | DNSPM 2 | DNSPM 3 | post DNSPM | Total |
| | DE Interprète, Classique à contemporain | | 9 | 18 | 12 |

| | | | | | |
|---|---|-----------|----------------|--------------|------------|
| | DE Interprète, Musique ancienne | 1 | 2 | 2 | 5 |
| | DE Interprète, Jazz et musiques improvisées | 1 | 2 | 0 | 3 |
| | DE Direction | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Total DE Musique | | 12 | 24 | 15 | 51 |
| Total formations PSPBB 2016-17 | | | | | 288 |
| Nombre d'étudiants en double formation DNSPM/DE | | | | | 36 |
| Nombre d'étudiants en double formation DNSPM/DNSPM | | | | | 1 |
| Total étudiants PSPBB 2016-17 | | | | | 251 |
| Nombre d'étudiants en congés sur 2016-17 | | | | | 3 |
| Mobilité sortante | Musique | | Théâtre | Danse | 16 |
| | | 14 | 2 | 0 | |
| Mobilité entrante | Musique | | Théâtre | Danse | 16 |
| | | 16 | 0 | 0 | |

1.2 – Les enseignants

1.2.1 – Musique

Le PSPBB a engagé plus de 165 enseignants en 2016. L'année 2016 est une année de transition du fait du passage en EPCC à la date du 1^{er} décembre 2016. La mise à disposition de certains enseignants de la Ville de Paris et de GPSO pour l'année 2015-2016 n'a pas été poursuivie à l'identique pour la rentrée de l'année universitaire 2016-17.

Alors qu'en 2015 le PSPBB s'appuyait sur une grande majorité d'enseignants mis à disposition et de seulement quelques enseignants recrutés directement (ex : anglais, pratiques mentales et corporelles, déchiffrage, improvisation, gestique ou déclamation), la répartition est différente à la rentrée 2016.

En effet, tous les enseignants vacataires ou en CDD précédemment mis à disposition ne le sont plus à compter du 1^{er} octobre et ont été recrutés directement par le PSPBB.

1.2.2 – Théâtre

L'équipe pédagogique de l'ESAD se compose de professeurs assurant les cours permanents dont le directeur et la conseillère aux études et de professeurs invités pour des sessions, allant de 3 semaines à 3 mois, à raison de 45h à 100h de cours.

Professeurs des cours permanents art dramatique

Valérie BEZANÇON : Voix parlée
 Sophie LOUCACHEVSKY : Atelier création
 Valérie ONNIS : Danse
 Catherine RÉTORÉ : Respiration
 Serge TRANVOUEZ : Interprétation.
 Carole Bergen : Lecture et représentation

Professeurs des cours permanents arts du mouvement

Valérie BEZANÇON : voix parlée
 Valérie ONNIS : Danse
 Catherine RÉTORÉ : Respiration
 Serge TRANVOUEZ : Interprétation.
 Carole BERGEN : Lecture et représentation

Professeurs invités en 2015 - 2016 :

Troisième année : Nathalie Chéron, Claire Dupont, Christine Farenc, Adel Hakim, Christiane Jatahy, Pascal Kirsch, Alexandre Del Perugia, Caroline Marcadé, Catherine Nasser, François Rancillac, Nikola Takov, Elie Wajman.
Deuxième année : Carole Bergen, Clément Bondu, Collectif La Meute, Olivier Coulon-Jablonka, Alexandre Del Perugia, Séphora Haymann, Philippe Malone, Wajdi Mouawad, Catherine Nasser, Thierry Thieû Niang, Dieudonné Niangouna, Cyril Teste, Serge Tranvouez.
Première année : Guy Alloucherie, Carole Bergen, Christophe Chapin, Alexandre Del Perugia, Christine Farenc, Thomas Ferraguti, Emilie Flacher, Sylvain Maurice, Catherine Nasser, Thierry Thieû Niang, Stéphane Ricordel, Nikola Takov, Régis Truchy.

Professeurs invités en 2016 - 2017 :

Troisième année : Thierry Thieû Niang. Claire Dupont. Christine Farenc. Julie Deliquet. Cyril Teste. Catherine Nasser. Ludor Citrick. Igor Mendjisky. Catherine Nasser. Nathalie Chéron et Sandrine Cornamuaz.
Deuxième année : Thierry Thieû Niang. Marcos Malavia. Nikola Takov. Yoann Bourgeois. Nadège Prugnard. Guy Alloucherie. Ricci Forte. Christophe Chapin. Dorian Rossel. Catherine Nasser. Johany Ber.
Première année : Jean-Christophe Saïs. Nikola Takov. Catherine Nasser. Christine Farenc. Stéphane Schoukroun. Pascale Gateau. Catherine Baugué. Cédric Gourmelon. Koffi Kwahulé. Frédéric Sonntag. Cécile Vitrant.

1.2.3 – Danse

Equipe pédagogique 2015-2016

Equipe PSPBB

Patricia ALZETTA – danse jazz / atelier
Jennifer BURONFOSSE - anglais
Olivier CHANUT – danse classique
Ariane DELARBRE – danse classique
Sylvie DUCHESNE – danse jazz / répétitrice/ reconstruction
Toufic FARROUKH – formation musicale
Isabelle TONNERRE – claquettes

François DULAC – accompagnateur
Toufic FARROUKH – accompagnateur
Tadeusz GIEYSZTOR – accompagnateur
Atanas KAICHEV – accompagnateur
Joël LORRAIN- accompagnateur
Massato MITSUI – accompagnateur
Déborah SHANNON – accompagnateur
Elena SPIRIN- accompagnateur

Equipe IFPRO

Géraldine ARMSTRONG – danse jazz
Clotilde DUHAMEL – anatomie AFCMD
Christine FLOWERS – chant
Patricia KARAGOZIAN – danse jazz / atelier
Aline LAIGNEL- méthodologie
Rick ODUMS – danse jazz
Eliane SEGUIN- histoire de la danse
Julie SICARD – danse jazz
Patrice VALERO – danse jazz/atelier
Magali VERIN – danse moderne technique Horton

Deborah SHANNON – accompagnateur

1.3 – Les résultats

1.3.1 – Musique

Les étudiants entrés au PSPBB en septembre 2013 ont poursuivi leur cursus dans leur grande majorité. Les épreuves de contrôle continu ainsi que les récitals semestriels sont de niveaux très satisfaisants.

La sixième promotion de DNSPM du PSPBB a compté 51 étudiants.

- 7 étudiants ont obtenu les ECTS dévolus au DNSPM (enseignements PSPBB) et devront compléter les ECTS dévolus à la licence (enseignements universitaires) lors d'un 7^{ème} et d'un 8^{ème} semestre durant l'année 2016-17
- 7 étudiants doivent compléter les ECTS dévolus au DNSPM lors d'un 7^{ème} et d'un 8^{ème} semestre

A cela s'ajoutent 16 étudiants qui ont obtenu leur D.E. de professeur de musique.

1.3.2 – Théâtre

Seize élèves sont entrés en 2013 pour former la promotion 2013/2016. Quatorze élèves sont sortis en 2016 : Une élève a abandonné son cursus en première année, une élève a été renvoyée au cours de la deuxième année à la suite d'un deuxième avertissement pour manquement au règlement des études et par décision conjointe de la Direction du PSPBB et de l'ESAD.

Les quatorze élèves sortants de la promotion 2016 ont obtenu le DNSPC à la fin de leur cursus en juillet 2016.

Sur les quatorze élèves, treize ont obtenu une licence d'études théâtrales en suivant les cours mis en place par le partenariat. Un élève était déjà titulaire de sa licence d'Etudes Théâtrales à Paris 3 à son entrée à l'école.

1.3.3 – Danse

La promotion 2014-2017 a obtenu les résultats suivants :

10 étudiants en DNSP 1^{ère} année ont validé l'ensemble des UE lors de l'année 2015-2016

La promotion 2013-2016 a obtenu les résultats suivants :

7 étudiantes en DNSP 2^{ème} année ont validé l'ensemble des UE.

1 étudiante en DNSP 2^{ème} année n'a pas validé les UE. Elle ne s'est pas réinscrite en septembre 16.

2 – LES CONCOURS D'ENTRÉE

2.1 – Théâtre

Concours art dramatique. 552 candidats se sont présentés au concours d'entrée 2016, 531 ont été autorisés à concourir, 14 étudiants ont été admis.

Trois tours de sélection :

- Premier tour : du 18 au 23 avril 2016
- Second tour : les 27 et 28 juin 2016
- Troisième tour (stage d'admission) : du 29 juin au 1^{er} juillet 2016

Le jury chargé d'évaluer les épreuves du concours d'entrée comprend :

Au premier tour : cinq personnes (2 jurys de cinq personnes) le directeur de l'établissement et la Conseillère aux études, président et présidente du jury

- un comédien ou un metteur en scène en activité
- une personnalité du monde artistique impliquée dans la pédagogie
- deux professeurs de l'établissement

Au deuxième tour : cinq personnes

- le directeur de l'établissement, président du jury
- la conseillère aux études
- trois comédiens ou metteurs en scène en activité ou personnalités du monde artistique impliquées dans la pédagogie.

Au troisième tour :

- le directeur de l'établissement, président du jury, la conseillère aux études, les personnalités du monde artistique du second tour qui ont animé les trois jours de stage.

2.2 – Musique

2.2.1. DNSPM

Les épreuves du concours d'entrée en DNSPM se sont tenues aux conservatoires de Paris et de Boulogne-Billancourt :

- du 12 au 31 mars 2016 pour tous les DNSPM Interprètes (hors Jazz et MAA)
- les 12 et 19 mars 2016 pour les DNSPM Direction
- les 19 et 29 mars 2016 pour les DNSPM Création musicale

Les épreuves du concours d'entrée en DNSPM Interprète, jazz et musiques improvisées se sont tenues au CRR de Paris et au CMDL les 7 avril et 4 mai 2016.

Les épreuves du concours d'entrée en DNSPM Interprète, Musiques actuelles amplifiées (MAA) se sont tenues au CRR de Paris du 18 au 21 avril 2016.

Sur 271 dossiers, 261 candidats ont été admis à concourir. Les commissions d'examen des demandes de dérogation se sont tenues le jeudi 11 février 2016 (parcours classique à contemporain, musique ancienne, direction et création), le mardi 8 mars 2016 (parcours Musiques actuelles Amplifiées) et le mercredi 9 mars 2017 (parcours jazz). Les demandes de dérogation peuvent être de 3 ordres :

- baccalauréat non encore obtenu
- DEM incomplet ou absent
- limite d'âge dépassée

Ont été invitées à siéger parmi nos jurys diverses personnalités du monde musical (directeur de conservatoires, musiciens concertistes, enseignants, ...).

2.2.2. DE

Les épreuves du concours d'entrée en D.E. se sont tenues le 5 septembre 2016 au CRR de Paris.

36 candidatures ont été reçues. 17 étudiants ont été admis.

2.3 – Danse

Il n'y a pas eu de concours d'entrée en mai 2016.

3 – LES UNIVERSITÉS

3.1 – Le renforcement du partenariat

3.1.1 – Musique

En 2016, les liens sont toujours aussi réguliers avec l'université Paris - Sorbonne tant aux niveaux pédagogiques qu'administratifs. A la rentrée 2016-2017, le PSPBB ne dispose plus de coordinateur des enseignements universitaires.

Certaines actions peuvent être signalées pour cette année 2016 :

- continuation du Master Recherche et Pratique en musique ancienne associant le PSPBB à l'Université Paris – Sorbonne initié en septembre 2014. A la rentrée 2016, 2 étudiants ont été recrutés en première année dans le cadre de ce cursus, un étudiant est inscrit en 2^e année.
- poursuite du travail conjoint pour prévenir au maximum les chevauchements d'emploi du temps : anticipation des plannings, procédures d'autorisation d'absence, responsabilité partagée
- travail croisé de coordination et de traitement des dossiers de mobilité Erasmus

Cependant les difficultés rencontrées sur les cursus jazz et MAA, se traduisant par un taux d'abandon très significatif des étudiants de ces esthétiques, ont amené le PSPBB à faire part à Paris-Sorbonne de ses démarches de rapprochement avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis pour la mise en place de nouveaux cursus en partenariat.

3.1.2 – Théâtre

Le partenariat entre le PSPBB / ESAD et l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 est consolidé et totalement productif, le dialogue est ouvert et les bilans de fin d'année, l'établissement des programmes et plannings se décident en totale concertation et harmonie. Le partenaire universitaire est à l'écoute des désirs et orientations de l'Esad qui par ailleurs respecte les programmes, l'autonomie des professeurs de l'université. Le contenu des programmes est le fruit de la collaboration et de l'échange constant entre Esad et Université.

Pour l'année 2016-2017, les stages offerts par l'ESAD concerneront les élèves de L3 de Paris 3, pour le stage de « *lecture à voix haute et représentation* » se déroulant au Théâtre de la Cité Internationale et dirigé par Carole Bergen ; et les élèves de L1 de Paris 3 et de première année de l'ESAD pour un « *stage commun d'écriture* » se déroulant également au Théâtre de la Cité universitaire, dirigé par l'auteur Koffi Kwahulé.

Tableau récapitulatif des cours pour l'année 2015/2016

| | | |
|--|---|---|
| Semestre 1 / L1 (Arts du Mouvement) | Approche historique des textes et de la scène 1 Dramaturgie, évolution et analyse Le jeu en anglais | Marcus Borja Julia Gros de Gasquet Christine farenc |
| Semestre 2 / L1 (Arts du mouvement) | Approche historique des textes et de la scène 2 Le jeu en anglais | Romain Piana Christine farenc |
| Semestre 3 / L2 | Dramaturgie, évolution et analyse | Julia Gros de Gasquet |
| Semestre 4 / L2 | Atelier Pratique diversifiée (Stage Mixte ESAD/Paris 3) Le Jeu Baroque | Julia Gros de Gasquet |
| Semestre 5 / L3 | Consolidation du projet professionnel : Atelier pratique : Philosophie pratique à l'usage de l'acteur | Claire Dupont Christine Farenc |

Depuis la rentrée 2014, le formatage de la licence Etudes Théâtrales - Parcours ESAD, dans l'arborescence de la scolarité de Paris 3, simplifie les inscriptions et réinscriptions administratives des étudiants et permet, comme convenu dans la convention, de valider par équivalence le parcours des élèves ayant déjà validé leur licence à Paris 3.

3.1.3 – Danse

La convention tripartite PSPBB, IFPRO et Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis se poursuit.

Un avenant à la convention 14-15 a été signé le 24/11/2016. Objet : renouvellement à partir de septembre 2016 de la convention pour une durée de 3 années, modification de l'annexe pédagogique (changement de valeurs des crédits des différentes unités d'enseignement).

Aline Laignel a été reconduite dans sa fonction de gestionnaire pédagogique (contractuelle à temps partiel recrutée par l'Université Paris 8 et prise en charge financièrement par le PSPBB) en 2016.

7 étudiantes en DNSP 2ème année ont validé l'ensemble des crédits universitaires.

3.2 – Les perspectives de développement

3.2.1 – Musique

Divers projets sont envisagés ou à l'étude :

- suite au retrait de l'Orchestre de Paris du projet de Master de musicien d'orchestre en apprentissage, le PSPBB travaille à un démarrage du projet avec un autre partenaire pour la rentrée 2017, en partenariat avec le CFA Métiers des Arts de la Scène et l'ONDIF
- le PSPBB travaille au projet de Master Improvisation et Création en vue d'une ouverture de la formation souhaitée pour la rentrée 2017, avec l'université Paris 8.
- suivi professionnel personnalisé reliant les DNSPM 3 et les étudiants de Master 2 Administration et Gestion de la Musique

3.2.2 – Théâtre

En Juillet 2016, le PSPBB a été habilité par le Ministère de la Culture à délivrer le diplôme d'Etat de Professeur de Théâtre, DE.

La mise en place du parcours de formation ainsi que celle de l'examen sur épreuves devraient renforcer le partenariat entre l'Université et l'Esad, cependant ce renforcement reste suspendu aux nouvelles mesures annoncées par le Ministère en matière du grade de licence du DNSPC et les conséquences sur nos relations futures avec notre partenaire.

- Pour le moment la participation de l'ESAD dans le Master Théâtre en création est suspendue. Il faudra un bilan avec Paris 3 et une remise à plat de ce Master pour envisager l'éventuelle participation de l'ESAD

4 – LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES MARQUANTES

4.1 – Les master classes

4.1.1 – Musique

Les master classes permettent la rencontre et l'échange d'expérience entre de jeunes musiciens et des professionnels de haut niveau.

Plusieurs critères orientent la sélection du PSPBB quant aux choix des artistes-intervenants :

- l'ouverture à l'international : celle-ci est primordiale. En 2016, 8 master classes sur 11 ont été données par des artistes étrangers ou de renommée internationale dont la plupart sont enseignants dans des établissements prestigieux et reconnus.
- la proposition d'un axe ou d'une thématique : fil rouge de la master classe permettant de « structurer » les interventions.
- le respect d'une certaine homogénéité, notamment en termes de disciplines.

Les enseignants du PSPBB sont pleinement associés à l'élaboration de la programmation de la saison de master classes. Ils sont invités à faire part de leurs idées et suggestions de collaboration à l'administration et à l'équipe de direction. Leurs rapports privilégiés avec les artistes facilitent les premiers contacts avec l'administration et l'organisation des interventions. Le PSPBB encourage les enseignants à favoriser les échanges avec leurs homologues dans des établissements partenaires, via le biais notamment du programme Erasmus.

Enfin, pour chaque master classe, un professeur référent se charge de coordonner les interventions et les programmes des étudiants.

L'accent est mis auprès des professeurs et des étudiants sur l'importance de venir assister aux master classes, indépendamment de la discipline enseignée.

Un des objectifs du PSPBB est enfin d'exporter quelques master classes « hors les murs » dès que l'opportunité se présente.

En 2016, le PSPBB a proposé à ses étudiants, ses enseignants et son public de participer et/ou d'assister à 12 master classes.

Musique classique à contemporaine :

- Denis Levailant – saxophone
- Stephan Picard – violon et musique de chambre
- Karine Deshayes – chant lyrique
- Peter Lang – piano
- Andreas Sunden – clarinette

Musique ancienne :

- Andreas Staier – clavecin
- Pierre Hantaï – musique anglaise – clavecin
- Benjamin Chénier – violon baroque
- Peter Van Heyghen – flûte à bec

Et dans le cadre des Journées « Baroque-Praxis » en partenariat avec le Collegium Musicae (Sorbonne Universités) et l'Université Paris-Sorbonne (UFR de Musique et Musicologie – MIMA) :

- Etienne Baillot – Clavicorde
- Jean-Yves Haymoz – contrepoint improvisé

4.1.2 – Théâtre

En plus des sessions d'interprétation avec les artistes invités, plusieurs professionnels sont venus à l'ESAD pour des conférences, master-classes ou lectures :

- Lecture au Théâtre de Satrouville, le 23 janvier, dirigée par Carole Bergen avec la promotion 2017 sur le texte **Le Rêve d'Anna** d'Eddy Palaro.
- Lecture au TARMAC, le jeudi 12 mai 2016, dirigée par Carole Bergen, du texte Lauréat du Quatrier des Auteurs : **La Loi de la Gravité**, d'Olivier Sylvestre, en présence de l'auteur.
- Lecture au Monfort Théâtre dirigée par Carole Bergen avec les acteurs de la promotion 2019. Lecture du texte **Couvre-feu** organisée dans le cadre de l'hommage à Didier-Georges Gabily.
- Lecture du texte **J'appelle mes frères** de Jonas Hassen Khemri le 19 novembre, dans le cadre du festival Paris en Toutes Lettres organisé par la Maison de la Poésie. Avec les acteurs de la promotion 2018, mise en voix de Thomas Couppey.
- Masterclass avec Wajdi Mouawad et la promotion 2017 (un total de six jours d'intervention répartis sur l'année scolaire 2015-2016).
Masterclass avec Christiane Jatahy et la promotion 2017 (un total de trois après-midi de travail en mars 2016).

4.1.3 – Danse

Les danseurs jazz ont pu bénéficier de plusieurs master classes importantes, à savoir :

Février 2016 : Uri Sands, danse moderne /Bill Hudson, danse jazz

Avril 2016 : Desmond Richardson, contemporary ballet, répertoire Rhoden

Mars, juin 2016 : Valérie Onnis, méthode Feldenkrais

Avril 2016 : Cathy Grouet, jazz

Juin 2016 : Initiation à l'éclairage de spectacle, Marie Scaglia

Octobre 2016 : Wayne Barbaste, danse jazz / Angelo Monaco, danse jazz

Novembre 2016 : Maurice Courchay, initiation à la pédagogie

Chorégraphe invité

Février 2016 : Uri Sands (création d'une pièce *Daily Bread* pour les étudiants en DNSP 2^e année)

4.2 – Les partenariats pédagogiques en musique

4.2 – Les partenariats pédagogiques en musique

Le PSPBB a renforcé ses partenariats pédagogiques en 2016 tout en se rapprochant de nouvelles structures.

Ces partenariats ont pour objectif :

- une professionnalisation de la formation
- placer nos étudiants en mises en situation professionnelle et apprentissage de la scène
- l'organisation de master classes
- la mise en œuvre de travaux de recherche
- les échanges pédagogiques

Ont été partenaires du PSPBB en 2016 :

- le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- le Pan Piper
- l'Orchestre de Paris
- Vandoren
- Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
- le Réseau Européen de Musique Ancienne
- la Philharmonie de Paris / la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris
- le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis Île de France (Pôle Sup'93)
- le Concert Spirituel
- Sorbonne Universités / Collegium Musicae (Sorbonne Universités) / Université Paris-Sorbonne (UFR de Musique et Musicologie – MIMA)
- Chœur et Orchestre Sorbonne Universités
- Faculté de musique de l'Université de Montréal * (* complété par Roser)
- Orchestre National de Jazz
- Motus, compagnie musicale
- Musée Carnavalet – Paris Musées
- Musée de l'Homme
- Centre de musique baroque de Versailles
- Fondation Royaumont
- L'Orchestre d'harmonie Région centre

Le partenariat avec Musique sacrée à Notre Dame de Paris

Dans la continuité de la rentrée 2015, le partenariat entre le PSPBB et MSNDP se poursuit : 1 étudiant de MSNDP suit une partie de sa formation au PSPBB.

Les master classes organisées pendant la saison par chacun des deux établissements sont accessibles aux étudiants des deux structures.

En 2016, MSNDP continue de donner l'opportunité à plusieurs étudiants instrumentistes du PSPBB de participer à des activités d'apprentissage de la scène. En mars 2016, un partenariat entre le PSPBB, MSNDP et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a donné lieu à la production de *La passion selon Saint Jean* de Jean-Sébastien Bach à la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

4.3 – Les manifestations en théâtre

4.3.1 – Le festival des écoles supérieures

Pour sa huitième édition, l'ESAD a contribué à l'organisation du festival des écoles supérieures de théâtre organisé à la Cartoucherie de Vincennes par le théâtre de l'Aquarium. Le spectacle de sortie des troisièmes années : *Gratte-ciel* a été mis en scène par Pascal Kirsch et présenté du 23 au 26 juin dans le cadre du festival. Le spectacle a ensuite été repris du 1- au 3 juillet 2016 au Théâtre l'Échangeur, Théâtre de Bagnolet.

4.3.2 – autres

Grâce aux nombreux partenariats avec les structures, l'ESAD a pu faire de nombreuses présentations publiques en 2016 :

- 4 et 5 février – **Rituel pour une métamorphose**. Mise en scène de Adel Hakim, promotion 2016. Présentations au Théâtre des Quartiers d'Ivry.
- 8 et 9 avril – **Katzelmacher**, atelier dirigé par Olivier Coulon Jablonka et la promotion 2017. Présentations à l'ESAD.
- 14 avril – **Les démons**, atelier dirigé par Sophie Loucachevsky. Présentation publique à l'ESAD.
- 15 avril – Projection à l'ESAD du film **Le joueur**. Film réalisé à l'initiative des acteurs de la promotion 2017 et basé sur l'œuvre de Dostoïevski.
- 11 et 12 mai – **Rituel du désir**, mise en scène de Caroline Marcadé avec les promotions 2016 et 2018. Présentations au Carreau du temple
- 10 et 11 juin – **Vivre**, atelier dirigé par le collectif La Meute au CENTQUATRE-PARIS. Présentation le 10 juin en soirée et deux présentations à 15h et 17h le 11 juin.
- 23 juin – Présentation d'une étape de travail dans l'atelier mené par Nadège Prugnard et Guy Allouche avec la promotion 2018.
- 23 au 26 juin et 1- au 3 juillet – **Gratte-Ciel**, spectacle de sortie de la promotion 2016 dirigé par Pascal Kirsch. Présentations au Théâtre de l'Aquarium puis en reprise au Théâtre l'Échangeur- Théâtre de Bagnolet.
- 21 octobre - **...Du printemps, une transmission**. Chorégraphie de Thierry Thieû Niang avec les promotions 2017 et 2018. Présentation au Théâtre de la Cité Internationale.
- 1- et 2 décembre – **Fragments d'un discours amoureux**, d'après l'œuvre de Roland Barthes. Atelier avec les acteurs de la promotion 2018, dirigé par Sophie Loucachevsky et Toméo Vergès. Présentations à l'ESAD.

16 décembre – présentation interne d'une étape de travail avec la promotion 2019 lors de l'atelier dirigé par Catherine Baugué sur **L'Échange** de Paul Claudel.

4.4 – Les actions en danse

25 janvier 2016, CRR de Paris, Auditorium Marcel Landowski, Paris 8ème
Ailleurs, en soi

Chorégraphie : Patricia Alzetta et les étudiants DNSPD 1ère année
Avec les élèves du département d'art dramatique du CMA 13

27 janvier 2016, CRR de Paris, Auditorium Marcel Landowski, Paris 8ème
Les rythmes de l'exil

Performance dansée conduite par Afshin Ghaffarian
Avec les élèves d'art dramatique et les élèves en percussions du C de Paris

18 février 2016, Conservatoire Maurice Ravel, Paris 13ème
Ailleurs, en soi

Chorégraphie : Patricia Alzetta et les étudiants DNSPD 1ère année
Avec les élèves du département d'art dramatique du CMA 13

9 et 10 mars 2016, MPAA Saint-Germain, Paris 6ème
Scène ouverte à la danse jazz

Strange fruit chorégraphie sous la direction de Sylvie Duchesne, *Bess and Porgy* chorégraphie sous la direction de Patricia Karagozian, *Leave my head alone brain (nouvelle version)* chorégraphie de Patricia Alzetta, *Revolution* chorégraphie de Rick Odums, *Daily Bread* chorégraphie de Uri Sands.

17 juin 2016, Conservatoire Maurice Ravel, Paris 13ème

Ateliers danse jazz (étudiants DNSPD 1ère année et 2ème année)

What time is it ? Atelier dirigé par Christine Flowers, *Summer 2015*, *L.E.J.* Atelier dirigé par Christine Flowers, *Road*, *Carte blanche*, *Sept danses grecques* (extraits) atelier de répertoire dirigé par Olivier Chanut, *Footprints*

atelier dirigé par Magali Vérin, *Triade*, carte blanche à Alexandra Quénard, diplômée DNSPD Jazz de 2014, *Bess and Porgy* atelier dirigé par Patricia Karagozian, *8 soli-tudes* (extrait) atelier dirigé par Patrice Valéro, *After WOrds* atelier dirigé par Géraldine Armstrong, *Daily Bread* atelier dirigé par Sylvie Duchesne.

27 juin 2016 Conservatoire Maurice Ravel, Paris 13^{ème}

Dans le cadre de « Cordes en Mouvement » - Extraits de comédies musicales

Kismet, Diwan Dances (Alexandre Borodine 1833-1887) (étudiants DNSPD 1^{ère} année et 2^{ème} année)

Chorégraphie : Jack Cole (1911-1974), adaptation chorégraphique de Chantal Dubois

Flash dance, He is a dream (Giorgio Moroder 1940) (étudiants DNSPD 1^{ère} année et 2^{ème} année)

Chorégraphie : Patricia Alzetta

Starmania, Le monde est stone (Michel Berger 1947-1992) (étudiants DNSPD 1^{ère} année - 2^{ème} année)

Chorégraphie : Patricia Alzetta

Les demoiselles de Rochefort, Arrivée des camionneurs (Michel Legrand 1932) par les étudiants DNSPD 1^{ère} année et 2^{ème} année,

12 décembre Café de la Danse, Paris 11^{ème}

Scène ouverte à la danse jazz

Night journey Chorégraphie : Martha Graham reconstruction Iris Florentiny Musique : William Schuman

Soli-tudes Chorégraphie : Patrice Valero Musique : Kanno Yoko, Nils Frahm, Olafur Arnalds

Voluptatem Chorégraphie : Patricia Alzetta Musique : Ahmad Jamal

Child in time Chorégraphie : Patricia Alzetta Musique : Deep purple

Rêve irisé Chorégraphie : Iris Florentiny Musique : Ibrahim Maalouf

4.5 – Promotion et parrainage

Les deux départements pédagogiques, musique et théâtre, se sont réunis pour une remise des diplômes commune qui s'est tenue le 17 octobre 2016.

Natalie Dessay, cantatrice, succède à Martial Solal, en tant que marraine de la promotion DNSPM 2016 du PSPBB.

Promotion 2010 – Georges Prêtre

Promotion 2011 – Betsy Jolas

Promotion 2012 – Bertrand Chamayou

Promotion 2013 – Deborah Nemtanu

Promotion 2014 – Marc Coppey

Promotion 2015 – Martial Solal

Promotion 2016 – Natalie Dessay

La promotion DNSPC 2016, a quant à elle bénéficié, pour succéder au co-parrainage des deux directeurs du théâtre Le Monfort : Laurence de Magalhaes et Stéphane Ricordel, du parrainage de José Alfarroba, qui a dirigé le théâtre de Vanves.

Il n'y a pas eu de promotion diplômée du DNSPD en 2016.

Les cinq engagements du parrain sont :

- donner son nom à la promotion sortante
- remettre le diplôme aux lauréats
- prévoir un temps d'échanges « en privé » avec les étudiants diplômés
- prêter un regard bienveillant sur le futur des jeunes lauréats
- participer à une activité du PSPBB (master-class, concert, rencontre professionnelle, jury)

Le Pôle Étudiant PSPBB s'est particulièrement investi dans la préparation de cet événement en organisant un cocktail de réception et en coordonnant le moment artistique des diplômés des deux départements pédagogiques, lesquels ont pu s'exprimer et montrer leur savoir-faire à un public particulièrement nombreux venus pour l'occasion.

Seule à pouvoir être présente, Natalie Dessay a animé un moment d'échange avec les étudiants de sa promotion et a remis les diplômes à chacun des lauréats de la promotion 2016.

5 – L'INTERNATIONAL

5.1 – Erasmus

Depuis 2009, le PSPBB participe au programme européen Erasmus.

En 2014, la Charte Erasmus, initialement attribuée pour la période de 2009 à 2013, a été renouvelée jusqu'en 2020 (numéro de la nouvelle charte : 255023-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE) dans le cadre du nouveau programme européen rebaptisé « Erasmus + ».

En participant aux « projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur » (Action clé n°1 du programme Erasmus), le PSPBB a tissé des liens avec des universités et conservatoires européens. Les étudiants du PSPBB peuvent ainsi approfondir leurs pratiques artistiques dans une démarche de partage et d'ouverture, renforcer leur potentiel en termes d'insertion professionnelle ou encore préparer leur poursuite d'études à l'étranger.

Le dispositif Erasmus + fonctionne selon plusieurs grands principes :

- le maintien de l'inscription de l'étudiant dans son établissement d'origine
- la gratuité des droits d'inscription et de la formation dans l'établissement d'accueil
- la reconnaissance des enseignements dispensés à l'étranger dans le cursus national grâce au système des ECTS
- la possibilité de recevoir une aide financière de l'Union européenne.

Depuis 2011, le PSPBB a signé des partenariats interinstitutionnels Erasmus avec les établissements suivants :

| Pays | Ville | Institution | Code Erasmus |
|------------------|---------------------|---|--------------|
| Allemagne | Berlin | Universität der Künste | D BERLIN03 |
| | Detmold | Hochschule für Musik Detmold | D DETMOLD01 |
| | Düsseldorf | Robert Schumann Hochschule | D DUSSELD06 |
| | Essen | Folkwang Universität der Künste | D ESSEN02 |
| | Freiburg | Hochschule für Musik Freiburg | D FREIBUR03 |
| | Lübeck | Musikhochschule Lübeck MHL | D LUBECK02 |
| | Munich | Hochschule für Musik und Theater München | D MUNCHEN03 |
| | Trossingen | Staatliche Hochschule für Musik Trossingen | D TROSSIN01 |
| | Weimar | Hochschule für Musik Franz Liszt Weimar | D WEIMAR02 |
| Autriche | Linz | Anton Bruckner Privatuniversität für Musik, Schauspiel und Tanz | A LINZ 17 |
| Belgique | Bruxelles | Conservatoire Royal de Bruxelles | B BRUSSEL07 |
| | | Koninklijk Conservatorium Brussel – School of Arts (Erasmushogeschool Brussel) | B BRUSSEL46 |
| | Namur | Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie | B NAMUR13 |
| Bulgarie | Sofia | National Academy of Music "Prof. Pancho Vladigerov" | BG SOFIA13 |
| Danemark | Aarhus | The Royal Academy of Music, Aarhus/Aalborg | DK AARHUS05 |
| Espagne | Malaga | Conservatorio Superior de Música de Málaga | E MALAGA02 |
| | Barcelone | Conservatori del Liceu | E BARCELO30 |
| Italie | Bologna | Conservatorio di Musica Giovan Battista Martini | I BOLOGNA04 |
| | Frosinone | Conservatorio di Musica Licinio Refice | I FROSINO02 |
| | Latina | Conservatorio Statale di Musica Ottorino Respighi de Latina | I LATINA02 |
| | Pesaro | Conservatorio Statale di Musica "Gioachino Rossini" | I PESARO01 |
| | Roma | Accademia Nazionale d'Arte Drammatica Silvio d'Amico | I ROMA29 |
| | | Conservatorio di Musica Santa Cecilia | I ROMA09 |
| | Salerno | Conservatorio di Musica Giuseppe Martucci Salerno | I SALERNO02 |
| | Sassari (Sardaigne) | Conservatorio di Musica "L. Canepa" | I SASSARI02 |
| | Verona | Conservatorio di Musica Evaristo Felice Dall'Abaco | I VERONA02 |
| | Vicenza | Conservatorio "A. Pedrollo" di Vicenza | I VICENZA03 |
| Norvège | Oslo | Norwegian College of Dance | N OSLO42 |
| Pays-Bas | Amsterdam | Conservatorium van Amsterdam | NL AMSTERD07 |
| | Groningen | Prince Claus Conservatoire | NL GRONING03 |
| | La Haye | Royal Conservatoire, University of the Arts | NL S-GRAVE05 |
| | Rotterdam | CODARTS - Hogeschool voor de Kunsten | NL ROTERD09 |
| Pologne | Varsovie | Uniwersytet Muzyczny Fryderyka Chopina | PL WARSZAW09 |
| Portugal | Porto | Escola Superior de Música e Artes do Espectáculo | P PORTO05 |
| Roumanie | Bucarest | The National University of Theatre and Film I.L. Caragiale (UNATC) | RO BUCURES33 |
| Suède | Malmö | Malmö Academy of Music - Faculty of Fine and Performing Arts - Lund University | S LUND01 |
| | Stockholm | Kungliga Musikhögskolan i Stockholm - KMH (Royal College of Music in Stockholm) | S STOCKHO11 |
| Suisse | Genève | Haute École de Musique Genève – HEM-GE | CH DELEMON02 |

| | | | |
|--------------------------------------|----------|--|--------------|
| (hors Erasmus depuis septembre 2014) | Lausanne | Haute École de Musique - HEMU | |
| Turquie | Istanbul | Istanbul State Conservatory - Mimar Sinan Fine Arts University | TR ISTANBU06 |

5.1.1 – Mobilités étudiantes

5.1.1.1 – Mobilités étudiantes sortantes

Au deuxième semestre de l'année 2015-2016, 8 étudiants étaient en séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'Erasmus + :

- Alexandre Baldo (alto), Hochschule für Musik und Theater à Munich (Allemagne) – séjour d'avril à juillet 2016
- Noémie Berz (piano), Hochschule für Musik Freiburg (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à février 2016
- Valentin Delpy (violon), Robert Schumann Hochschule à Düsseldorf (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à février 2016
- Margot Dubois-Lafaye (orgue), Musikhochschule Lübeck MHL (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à juillet 2016
- Chloé de Guillebon (clavecin), Staatliche Hochschule für Musik à Trossingen (Allemagne) – séjour d'avril 2015 à juillet 2016
- Sophie Garric (harpe), Hochschule für Musik à Detmold (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à juillet 2016
- Marc Antoine Novel (violoncelle), Hochschule für Musik à Freiburg (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à février 2016
- Fanny Laignelot (flûte traversière), Malmö Academy of Music - Faculty of Fine and Performing Arts à Malmö (Suède) – séjour d'août 2015 à janvier 2016

À la rentrée 2016, 3 étudiants sont partis en séjour d'études à l'étranger dans le cadre d'Erasmus+ :

- Emilie Laurendeau (flûte à bec), Royal Conservatoire, University of the Arts à La Haye (Pays-Bas) – séjour de septembre 2016 à juillet 2017
- Pauline Murriss (ESAD), Accademia Nazionale d'Arte Drammatica Silvio d'Amico à Rome (Italie) – séjour d'octobre 2016 à janvier 2017
- Baudouin Cristoveanu (ESAD), [The National University of Theatre and Film I.L. Caragiale \(UNATC\) à Bucarest \(Roumanie\)](#) – séjour d'octobre 2016 à janvier 2017

5.1.1.2 – Mobilités étudiantes entrantes

Au deuxième semestre de l'année 2015-2016, 6 étudiants étaient en séjour d'études au PSPBB dans le cadre d'Erasmus+ :

- Martina Russo (percussions), Conservatorio di Musica Santa Cecilia de Rome (Italie) – séjour d'octobre 2015 à janvier 2016
- Mon-Chieh Liu (chant), Conservatorio di Musica Santa Cecilia de Rome (Italie) – séjour d'octobre 2015 à janvier 2016
- Daniel Richter (orgue), Hochschule für Musik Franz Liszt de Weimar (Allemagne) – séjour d'octobre 2015 à juin 2016
- Lisa Hofmaninger (saxophone jazz), Anton Bruckner Privatuniversität für Musik, Schauspiel und Tanz de Linz (Autriche) – séjour d'octobre 2015 à janvier 2016
- Alessandro Pace (flûte), Conservatorio di Musica Santa Cecilia de Rome (Italie) – séjour de janvier à juin 2016.
- Marianne Thomsen-Clement (flûte), Malmö Academy of Music - Faculty of Fine and Performing Arts - Lund University de Malmö (Suède) – séjour d'octobre 2015 à janvier 2016

À la rentrée 2016, 8 étudiants étaient en séjour d'études au PSPBB dans le cadre d'Erasmus+ :

- Marco Baradello (orgue), Conservatorio "A. Pedrollo" di Vicenza de Vicenza (Italie) – séjour d'octobre 2016 à janvier 2017
- Mirjana Nardelli (composition), Conservatorio Statale di Musica Ottorino Respighi de Latina (Italie) – séjour de novembre 2016 à février 2017.

Guillaume Lachaussée (piano), Hochschule für Musik de Freiburg (Allemagne) – séjour d'octobre 2016 à janvier 2017.

5.1.2 – mobilités enseignantes

5.1.2.1 – Mobilités enseignantes sortantes

En 2016, quatre mobilités enseignantes ont été effectuées dans le cadre d'Erasmus+ :

- Jean-Michel Goury (saxophone) : 2 jours d'enseignement au Royal College of Music in Stokholm (Suède) en mars 2016 (séjour du 10 au 11 mars 2016)
- Anne Riquebourg (harpe) : 4 jours d'enseignement à la Mimar Sinan Fine Arts University (Istanbul State Conservatory) en février/mars 2016 (séjour du 29 février au 3 mars 2016).
- Pierre Bertrand (saxophone) : 4 jours d'enseignement à la The Royal Academy of Music d'Aarhus (Danemark) en mars/avril 2016 (séjour du 29 mars au 2 avril 2016)
- Olivier Gardon (piano) : 3 jours d'enseignement à la Musikhochschule de Lübeck (Allemagne) en mai 2016 (séjour du 24 au 26 mai 2016).

5.1.2.2 – Mobilités enseignantes entrantes

En 2016, 3 enseignants ont été accueillis dans le cadre d'Erasmus+ :

- Leonella Grasso Caprioli (musique ancienne), Conservatorio "A. Pedrollo" di Vicenza (Italie) : 2 jours en mars 2016 (séjour du 22 au 23 mars 2016).
- Sabin Levi (orgue), National Academy of Music Sofia (Bulgarie) : 2 jours d'enseignement en octobre 2016 (séjour du 3 au 4 octobre 2016).

Jens-Christian Jensen (direction d'orchestre, composition), Royal Academy of Music Aarhus (Danemark) : 5 jours d'enseignement en novembre/décembre 2016 (séjour du 29 novembre au 3 décembre).

5.1.3 – Les bourses

Après évaluation d'un dossier de subvention réalisée l'année n-1 par le PSPBB au regard des besoins financiers pour l'année n+1, l'Agence Erasmus + France / Education Formation attribue un certain nombre de bourses pour une période allant du mois de juin au mois de septembre de l'année suivante. Ces bourses figurent dans le contrat financier et sont attribuées en fonction de l'optimisation de l'utilisation des bourses allouées les années précédentes.

Les bourses sont calculées de la manière suivante :

- en fonction de la durée exacte de la mobilité pour les étudiants sur la base d'un montant minimum par mois fixé par la Commission Européenne
- sous la forme d'un remboursement des frais a posteriori ou d'une bourse calculée sur la base de montants forfaitaires correspondant aux frais de séjour et de frais de transport fixés par l'agence nationale (Erasmus + France / Education Formation) pour le personnel enseignant

En plus des montants fixés pour les bourses, l'agence nationale verse au PSPBB une aide pour l'organisation de la mobilité afin de couvrir les dépenses liées à la gestion de celle-ci. Son montant dépend du nombre total de mobilités et jusqu'à 50% de ce dernier peuvent être transférés pour alimenter l'enveloppe dédiée aux bourses. Cette partie de la subvention ne fait pas l'objet d'un rapport, ni d'un remboursement auprès de l'Agence nationale.

La subvention accordée au PSPBB dans le cadre du Contrat 2015 couvrant la période allant du 1er juin 2015 au 30 septembre 2016 était initialement de 12400 € et devait financer 8 mobilités étudiantes et 3 mobilités enseignantes. Le montant dédié à l'organisation de la mobilité s'élevait à 3346 €.

Au moment du rapport final soumis en octobre 2016, le PSPBB avait consommé la totalité des fonds et financé 39 mois de mobilité pour 7 étudiants et 4 mobilités enseignantes. L'enveloppe dédiée à l'organisation de la mobilité a été réduite à 2819 €.

La subvention accordée au PSPBB dans le cadre du Contrat 2016 couvrant la période allant du 1er juin 2016 au 30 septembre 2017 est de 11971 € et est censé couvrir l'organisation de 5 mobilités étudiantes, de 2 mobilités enseignantes et d'une mobilité de formation des personnels administratifs. L'enveloppe dédiée à l'organisation de la mobilité s'élève à 2800 €.

En février 2016, le PSPBB a déclaré, lors du rapport intermédiaire, que seulement 7605 € seraient dépensés pour couvrir 17 mois de mobilité pour 3 étudiants et 5 mobilités enseignantes. L'enveloppe dédiée à l'organisation de la mobilité a été réduite à 1678 €.

À noter, les étudiants peuvent bénéficier selon le pays d'accueil d'autres aides financières spécifiques à l'instar de celles versées par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) dont Valentin Delpy a bénéficié pour son séjour Erasmus de 5 mois à Düsseldorf.

5.1.4 – Les évolutions

Les étudiants du PSPBB sont de plus en plus conscients de l'importance d'ajouter une expérience internationale à leur parcours. L'augmentation du nombre d'étudiants en mobilité depuis le début de la participation du PSPBB au programme témoigne de cette évolution.

Les partenariats conclus ainsi que l'essor du nombre de demandes d'étudiants étrangers souhaitant venir étudier au PSPBB témoignent également du fait qu'il occupe une place de plus en plus importante dans le paysage européen de l'enseignement supérieur artistique. Le travail de promotion du PSPBB sur la scène internationale est une réussite et doit être continué et encouragé ; certaines écoles, à Londres ou à Berlin par exemple, refusent de conclure de nouveaux partenariats et sont encore très difficiles d'accès pour nos étudiants.

Les enseignants sont également de plus en plus au courant de l'existence du programme Erasmus, ils accompagnent les étudiants dans leurs démarches et sollicitent le PSPBB quand ils souhaitent partir en séjour d'enseignement à l'étranger.

Si la mobilité est importante pour le département musique, les départements théâtre et danse jazz sont un peu moins impliqués dans le programme Erasmus. Cette réalité vient notamment du fait que l'esprit de troupe est plus prégnant dans ces formations et que l'organisation des cursus, dans lesquels les périodes dédiées à la création sont importantes, freine le départ des étudiants à l'étranger. En outre, de nombreuses écoles théâtrales n'acceptent pas encore les étudiants en échange. Néanmoins, les étudiants acteurs et danseurs sont, eux aussi, de plus en plus attirés par l'international (en 2016, deux étudiants de l'ESAD sont partis en séjour Erasmus). En danse, les étudiants ne sollicitent pas forcément le programme Erasmus puisqu'un certain nombre d'entre eux effectuent déjà des stages à l'étranger pendant les vacances scolaires.

5.2. – L'Association Européenne des Conservatoires

Le PSPBB est membre de l'Association Européenne des Conservatoires (AEC), réseau qui rassemble plus de 300 institutions réparties dans 57 pays en Europe et dans le monde. L'AEC œuvre à la structuration et la promotion de l'enseignement supérieur musical en Europe par l'apport de son expertise aux institutions membres et la représentation de leurs intérêts communs auprès des institutions européennes, mais aussi par la promotion des échanges d'expériences et l'organisation d'événements européens.

En 2016, le PSPBB, a participé à trois rassemblements de l'AEC :

- la réunion des coordinateurs internationaux à l'Academy of Music de Cracovie (Pologne) du 15 au 18 septembre 2016 (participation au séminaire sur la préparation de projets européens - représentation du PSPBB par Roser Graell Calull, Chargée des relations internationales et de la communication)
- l'Assemblée Générale de l'AEC à l'Academy of Music and Drama de Göteborg (Suède) du 10 au 12 novembre 2016 (représentation du PSPBB par Emmanuelle Desouches, Secrétaire générale, et Roser Graell Calull, Chargée des relations internationales et de la communication)
- la séance de travail pour la mise en place de EASY, logiciel de gestion des candidatures Erasmus, du 5 au 7 décembre 2016 à Vienne (Autriche)

En septembre 2016, le PSPBB a décidé de participer au projet pilote de mise en place de EASY (European Online Application System), logiciel européen de gestion des candidatures ERASMUS proposé par l'AEC.

Depuis plusieurs années, les coordinateurs des relations internationales des institutions membres de l'AEC étaient demandeurs d'un système européen commun de gestion des candidatures Erasmus en ligne, adapté aux institutions d'enseignement supérieur artistique. Dans le cadre du projet FULL SCORE, porté par l'AEC et financé par l'Union Européenne, un groupe de travail de l'association a sélectionné la société estonienne Dreamapply (spécialisée dans le développement de logiciels de candidature dans l'enseignement supérieur) pour développer un logiciel qui devrait permettre de répondre aux besoins des conservatoires européens. Dans cette première étape expérimentale, 41 institutions ont décidé d'adopter EASY : Royal Academy of Music in Aarhus/Aalborg, Danemark ; Musikhögskolan Ingesund, Arvika, Suède ; ESMUC, Barcelona, Espagne ; Conservatorio di Musica N. Piccinni, Bari, Italie ; The Grieg Academy, Bergen, Norvège ; Universität der Künste Berlin, Allemagne ; Conservatorio di Brescia, Italie ; The Royal Danish Academy of Music, Copenhagen, Danemark ; ESM Bourgogne-Franche-Comté, Dijon, France ; Hochschule für Musik Carl Maria von Weber, Dresden, Allemagne ; SDM – Danish National Academy of Music, Esbjerg/Odense, Danemark ; Conservatorio di Frosinone, Italie ; Prins Claus Conservatorium, Groningen, Pays-Bas ; Metropolia University, Helsinki, Finlande ; The Sibelius Academy, Helsinki, Finlande ; University of Applied Science, Kokkola, Finlande ; Kuopion Academy of Music and Dance, Kuopio, Finlande ; Novia University of Applied Science, Finlande ; Conservatorio Tito Schipa, Lecce, Italie ; Ecole

Supérieure Musique et Danse, Lille, France ; Royal College of Music London, Royaume-Uni ; CNSMD Lyon, France ; Malmoe Academy of Music, Suède ; Norwegian Academy of Music, Oslo, Norvège ; CNSMD Paris, France ; Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB), Paris, France ; CESMD de Poitou-Charentes, Poitiers, France ; HAMU Prague, République Tchèque ; Iceland Academy of the Arts, Reykjavík, Islande ; Latvian Cademy of Music, Riga, Lettonie ; Codarts Rotterdam, Pays-Bas ; Department of Music and Dance, Stavanger, Norvège ; Royal College of Music (KMH), Stockholm, Suède ; The Estonian Academy of Music and Theater, Tallinn, Estonie ; Tbilisi State Conservatoire, Tbilisi, Géorgie ; UIT - the Artic University of Tromso, Norvège ; Norwegian University of Science and Technology Department of Music Trondheim, Norvège ; Musikhochschule Trossingen, Allemagne ; University of Performing Arts Vienna, Autriche ; Conservatorio Superior de Música de Vigo, Espagne ; Lithuanian Academy of Music and Theatre, Vilnius, Lituanie.

Le PSPBB est également membre de l'International Association of Schools of Jazz (IASJ). Ce réseau rassemble plus de 80 institutions spécialisées dans le jazz réparties dans 40 pays du monde entier et œuvre à la promotion des échanges d'expériences et de la mobilité internationale dans le domaine de la musique jazz.

La participation du PSPBB à ces réunions est essentielle et permet :

- de se nourrir des expériences des autres établissements d'enseignement supérieur ;
- d'expliquer le fonctionnement de l'enseignement supérieur artistique en France ;
- de faire connaître le PSPBB et d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de ses cursus ;
- de faciliter les échanges entre les établissements en nouant de nouveaux contacts et partenariats ;
- de favoriser l'insertion des étudiants du PSPBB dans les cursus de Master proposés à l'étranger.

5.3 – Autres actions

5.3.1 – Mobilité avec la Suisse

La Suisse ne fait plus partie du programme Erasmus depuis le mois de septembre 2014 mais maintient ses échanges avec les pays de l'Union européenne en allouant des bourses aux étudiants qu'elle accueille en séjour d'études.

Dans ce cadre, deux étudiants ont été accueillis pour un séjour d'études à la Haute École de musique de Lausanne en 2016 :

- Noa Mick (saxophone), pour un séjour de septembre 2015 à janvier 2016
- Dimitri Leroy (violoncelle), pour un séjour de septembre 2016 à février 2017

5.3.2 – Partenariat avec la Faculté de musique de Montréal

En septembre 2012, le PSPBB et la Faculté de Musique de l'Université de Montréal ont signé une convention afin d'affirmer leur communauté d'intérêts et d'objectifs dans les domaines académiques et culturels et se sont fixés comme priorités :

- d'améliorer les activités de formation par les échanges d'expériences ;
- de mener des projets conjoints ;
- de favoriser les échanges entre les personnels administratifs ;
- de promouvoir et de développer les mobilités étudiante et enseignante.

5.3.2.1 - Mobilités effectuées en 2016

Mobilité des étudiants (sortante):

- Jean-Baptiste Gillet (piano) a été accueilli pour un séjour d'études de 8 mois (année universitaire complète – septembre 2015 au 30 avril 2016) à l'Université de Montréal avec l'octroi d'une bourse d'un montant de 5 200 € (550€ par mois et 800 € de bourse de voyage – augmentation des bourses due à l'obtention d'un soutien de Sorbonne Universités cf. point 5.3.2.2 ci-après)

Mobilité des étudiants (entrante) :

- Tristan Darrieumerlou (piano) a été accueilli au PSPBB pour un séjour d'études de 5 mois (de janvier à juin 2016)
- Florence Garneau (saxophone) est actuellement accueillie au PSPBB pour un séjour d'études de 9 mois (de septembre 2016 à juin 2017)

Mobilité des enseignants :

- En 2016, il n'y a pas eu de mobilité enseignante. Un projet d'échange initialement prévu en 2016 a été reporté à 2017.

Mobilité des personnels (entrante) :

- Accueil de la conseillère en communication et recrutement de la Faculté de musique de Montréal pour la tenue d'un stand de présentation dans le hall d'entrée du CRR de Boulogne-Billancourt le 10 octobre 2016 et dans le hall d'entrée du CRR de Paris les 13 et 14 octobre 2016
- Accueil de représentantes de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal au PSPBB avec la tenue d'une session d'information à l'attention des étudiants et d'auditions faisant office de concours d'entrée pour les Masters et de sélection pour les séjours d'études – 24 et 25 novembre 2016

5.3.2.2 – Soutiens financiers

La Fondation Tissier-Grandpierre / Institut de France a soutenu et rendu possible les actions mises en œuvre par le PSPBB dans le cadre de son partenariat avec l'Université de Montréal. En 2015, une subvention de 15 000 € a été versée au PSPBB et est venue compléter la subvention de 10 000 € versée en 2012 et la subvention de 15 000 € versée en 2014.

En 2015, dans le cadre du partenariat et grâce au soutien de la Fondation Tissier-Grandpierre / Institut de France, le PSPBB a pu prendre en charge les billets d'avion pour le déplacement d'une enseignante à Montréal et accorder une bourse de vie mensuelle de 500 € à une étudiante du PSPBB partie en séjour d'études à Montréal pendant l'année universitaire 2014/2015 et une bourse de vie mensuelle de 50 € pour chacun des trois étudiants effectuant un séjour d'études à Montréal pendant l'année universitaire 2015/2016.

Pour l'année universitaire 2015/2016, le PSPBB a obtenu un soutien de 10 816 € dans le cadre du programme de bourse de mobilité internationale Sorbonne Universités. Cette subvention a permis d'octroyer, pour chacun des trois étudiants effectuant un séjour d'études à Montréal, une bourse de voyage de 800 € et une bourse de vie mensuelle de 500 €. Ces bourses sont venues s'ajouter à la bourse mensuelle de 50 € financée par la Fondation Tissier-Grandpierre / Institut de France et mentionnée ci-dessus.

5.3.2.3 - Évolution et perspectives

Le partenariat avec Montréal attire de plus en plus les étudiants et professeurs du PSPBB. De la même façon, le PSPBB intéresse davantage les étudiants et enseignants montréalais. En plus de continuer la politique de promotion de la mobilité, le PSPBB et l'Université de Montréal souhaitent approfondir leur coopération dans les années à venir. Développer un projet artistique commun permettrait de créer une véritable émulation pédagogique et de favoriser l'attractivité des échanges.

6 – OBSERVATOIRE 2016

Le PSPBB poursuit et renforce sa politique de suivi de ses anciens étudiants, musiciens, comédiens ou danseurs.

6.1 – Suivi des musiciens

Enquête en cours

6.2 – Suivi des comédiens

Le bureau de l'ESAD effectue régulièrement une enquête statistique sur le devenir de ses anciens élèves. Une enquête a été faite en septembre - octobre – novembre 2013, les résultats figurent dans le rapport d'activité 2013. La prochaine enquête est prévue en 2017.

Quelques exemples des activités professionnelles des anciens élèves :

Éleonore Gresset, Guilhem Loupiac, Jacob Auzanneau, Mathieu Duval, Tom Verschuren, Eliot Maurel, Clément Baudoin, Mattia Maggi (promotion 2015) jouent dans *Rosie* mise en scène de Mattia Maggi au Théâtre de l'Opprimé et au Théâtre Le Rive Gauche à Rouen. Une reprise est à prévoir en 2017.

Maëlia Gentil (promotion 2010), joue dans *Nos serments* mise en scène de Julie Duclos au Théâtre National de la Colline en 2015

Clément Bertonneau (promotion 2014) a été engagé dans la troupe permanente de Jacques Vincey au CDN de Tours en 2015.

Lucie Dordoigne (promotion 2016) est engagée par la Compagnie Ascorbic dans *Marianne sur un fil*.

Guillaume Barbot (promotion 2008) met en scène *On a très mal dormi* au Théâtre du Rond Point en mars 2017.

Adil Laboudi (promotion 2016) a été sélectionné pour faire partie de « Création en cours », dispositif mis en place par le Ministère de la Culture et de la Communication. Création en cours est un dispositif de résidence de création, de recherche ou d'expérimentation qui implique pour chaque artiste accompagné au minimum 20 jours (consécutifs ou non) de transmission dans l'école ou le collège.

Benjamin Dussud (promotion 2016) est engagé comme comédien associé à la Comédie de Reims pour la saison 2016/2017.

Jules Audry (promotion 2014) joue *Les Malades* et *Une commune* avec sa compagnie « Future noir » composée essentiellement d'actrices et acteurs venant de l'ESAD.

Brune Renault (promotion 2014) interprétera le premier rôle féminin de la série « Transferts » diffusée prochainement sur ARTE.

Mattias de Gail (promotion 2016) sera engagé en 2017 par Pascal Kirsch dans *Pauvreté, richesse, homme et bête*.

6.3 – Suivi des danseurs

Il n'y a pas de promotion sortante 2016.

7 – LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Délivrant des diplômes professionnels, le PSPBB place sa formation en lien étroit avec le monde du travail. Stages, apprentissages de la scène, ateliers et rencontres professionnels, master-classes, aide à l'insertion, constituent les outils proposés aux étudiants pour leur permettre d'appréhender leur futur environnement professionnel.

7.1 – Les mises en situation professionnelle

Il s'agit de l'ensemble des expériences d'apprentissage de la scène organisée par le PSPBB pour ses étudiants.

7.1.1 – Musique

Les possibilités de mises en situation professionnelle pour les étudiants du PSPBB sont :

- l'Orchestre symphonique du PSPBB
- les sessions des orchestres des CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt
- les récitals
- les manifestations exceptionnelles

Participent à ces manifestations les étudiants des cursus :

- DNSPM Interprètes des parcours classiques à contemporain, musique ancienne, jazz et musiques improvisées et musiques actuelles et amplifiées
- DNSPM Direction
- DNSPM Création

La confrontation à la scène fait partie intégrante de la formation des musiciens. En l'occurrence, le PSPBB s'appuie sur ses nombreux partenaires pour mettre en place l'ensemble de ses actions d'apprentissage de la scène. Celles-ci permettent en outre aux étudiants de se produire hors les murs. Ceci favorise le rayonnement et la reconnaissance de l'établissement dans le paysage culturel.

L'orchestre symphonique du PSPBB

Créé en mai 2011, l'orchestre symphonique du PSPBB reste en 2016 un véritable outil de formation à l'orchestre pour les étudiants concernés par cette discipline.

Le pratique de l'orchestre est obligatoire. Elle fait l'objet d'un suivi par l'équipe administrative et sa validation est une des conditions pour l'obtention du DNSPM. Les outils mis en place en 2013, à l'instar du règlement des sessions d'orchestre ou des fiches d'émergence pour le suivi des présences et l'assiduité des étudiants, fonctionnent toujours en 2016. La valorisation de la pratique de l'orchestre est primordiale dans l'objectif de la mise en place du Master musicien d'orchestre.

Orchestre

En 2016, les mises en situations professionnelles des étudiants du PSPBB autour de l'orchestre se décomposaient ainsi :

Classique à contemporain :

Concerts de l'orchestre à cordes :

- Jeudi 31 mars 2016 – Auditorium du CRR de Paris / Vendredi 1^{er} avril 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Sérénades, Edward Elgar / *Préludes de danse pour clarinette et orchestre de chambre*, Witold Lutoslawski / *La Nuit transfigurée*, Arnold Schoenberg – Direction : Xavier Gagnepain.
- Vendredi 14 octobre 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt / Samedi 15 octobre 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
Serenata notturna n°6 en ré majeur K. 239, Wolfgang Amadeus Mozart / *Concerto n°1 pour piano, trompette et orchestre à cordes en ut mineur opus 35*, Dmitri Chostakovitch / *Variations sur un thème populaire russe en sol majeur*, Collectif russe – Direction : Xavier Gagnepain – Piano : Yeli Jeong – Trompette : Camille Toupet – Quatuor à cordes : Mathilde Lauridon, violon 1 ; Valentin Delpy, violon 2 ; Pierre Courriol, alto ; Patrick Estibals, contrebasse (Solistes diplômés du PSPBB).

Concerts de l'orchestre symphonique :

- Lundi 13 juin 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt et Mardi 14 juin 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
Ouverture des Noces de Figaro, Wolfgang Amadeus Mozart / *Symphonie n°4 dite « Italienne »*, Felix Mendelssohn / *Symphonie concertante*, Wolfgang Amadeus Mozart – Direction : Pierre-Michel Durand.

Concert d'orchestre de chambre :

- Mardi 15 novembre 2016 – Musée de l'Homme, Paris :
Cantate pour l'inauguration du Musée de l'Homme, Darius Milhaud – sur un texte de Robert Desnos – Récitante : Maud Rayer – Direction : Ariel Alonso. Dans le cadre de l'anniversaire de l'inauguration du Musée de l'Homme (Partenariat PSPBB – COSU – Musée de l'Homme).

Les étudiants du PSPBB ont eu aussi la possibilité d'intégrer et valider des sessions d'orchestre dans les formations des deux CRR parmi lesquelles :

- Dimanche 20 janvier 2016 – Théâtre du Châtelet, Paris :
Les Mariés de la tour Eiffel, Georges Auric, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Germaine Tailleferre – Livret de Jean Cocteau – Direction : Pierre-Michel Durand / Étudiants de l'ESAD.
- Vendredi 15 janvier 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
La Strada « Suite du ballet », Nino Rota / *Les mariés de la tour Eiffel*, Georges Auric, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Germaine Tailleferre – Livret de Jean Cocteau – Direction : Pierre-Michel Durand – Étudiants de l'ESAD.
- Jeudi 17 mars 2016 et Samedi 19 mars 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Opéra d'Albert Herring et Benjamin Britten – Direction : Javier Gonzalez Novales.
- Jeudi 14 avril 2016 – Grand amphithéâtre de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, Paris :
Concerto pour piano, Piotr Ilitch Tchaïkovski / *Sinfonietta*, Leos Janacek – Direction : Pierre-Michel Durand.

- Vendredi 15 avril 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Symphonie fantastique, Hector Berlioz / *Concerto avec accordéon*, Jukka Tiensuu / *Drei Lieder der Ophelia*, Richard Strauss (orchestration de la classe de Pierre Fargo) – Direction : Pierre Calmelet – Accordéon : Vincent Lhermet.
- Vendredi 20 mai 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
Capriccio, scène finale, Richard Strauss / *Ainsi parlait Zarathoustra*, Richard Strauss – Direction : Pierre-Michel Durand – Soprano : Diana Higbee.
- Dimanche 20 novembre 2016 – Théâtre du Châtelet, Paris :
Symphonie n°8, Antonin Dvorak – Direction : Pierre-Michel Durand – Mise en scène : Marine Garcia – Étudiants de l'ESAD
- Vendredi 25 novembre 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
Concerto pour piano n°2, Sergueï Rachmaninov / *Symphonie n°8*, Antonin Dvorak – Direction : Pierre-Michel Durand – Piano : Elena Rozanova.
- Dimanche 27 novembre 2016 – Grande salle de la Philharmonie de Paris :
Concerto pour piano n°2, Sergueï Rachmaninov – Direction : Pierre-Michel Durand – Piano : Aleksander Madzar.
- Mercredi 30 novembre 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Las siete vidas de un gato, Martin Matalon – Musique pour le film *Un chien andalou* de Luis Bunuel – Créations d'Antonin Rey, Patricia de Carli, Franaz Modarresifar, élèves de la classe de composition de Jean-Luc Hervé.
- Jeudi 15 décembre 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Petrouchka, Igor Stravinsky / *L'apprenti sorcier*, Paul Dukas / ... *J'aurais revu ton ombre*, Julian Lembke (Lauréat 2015 du Concours de composition de la Ville de Boulogne-Billancourt) – Direction : Pierre Calmelet.
- Vendredi 16 décembre et Samedi 17 décembre 2016 – Auditorium du CRR de Paris :
Concerto pour deux pianos, Félix Mendelssohn / *Casse-noisette* (extraits), Piotr Ilitch Tchaïkovsky - Direction : Pierre-Michel Durand – Pianos : Romain Descharmes, Tristan Raes.

Musique Ancienne

Dans le cadre d'une coproduction PSPBB – MSNDP – Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, les étudiants du PSPBB se sont produits les mercredi 9 et jeudi 10 mars 2016 à la Cathédrale Notre-Dame de Paris, interprétant *La Passion selon Saint-Jean* de Jean-Sébastien Bach. Direction : Philippe Pierlot – Maîtrise Notre-Dame de Paris (chœur d'adultes) – Chef de chœur : Henri Chalet.

Dans le cadre d'une coproduction Le Concert Spirituel – CMBV, d'un partenariat Le Concert Spirituel - PSPBB et d'une « journée autour de Lully » (Conférences, concerts commentés, brunch), les étudiants du PSPBB ont interprété *Persée* (version 1770) de Jean-Baptiste Lully à la Grande salle de l'Arsenal de Metz sous la direction d'Hervé Niquet les dimanche 3 et mercredi 6 avril 2016 puis le vendredi 15 avril 2016.

Distribution : Mathias Vidal, Héléne Guilmette, Katherine Watson, Tassis Christoyannis, Jean Teitgen, Chantal Santon-Jeffery, Marie Lenormand, Cyrille Dubois, Marie Kalinine, Thomas Dolié, Zachary Wilder.

Chœur et Orchestre du Concert Spirituel avec la participation des étudiants du PSPBB.

Les récitals semestriels

Les récitals semestriels constituent des mises en situations professionnelles encadrées par l'équipe pédagogique (professeurs, conseillers aux études, ateliers de la Cité de la musique, direction).

Ils se tiennent dans les salles publiques des CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt.

Les programmes sont libres afin que les étudiants puissent explorer différents répertoires et affirmer leur personnalité artistique face à un public et sous le regard de personnalités issues du PSPBB et du monde musical. Pour le récital du sixième semestre, dont la durée est nettement plus longue, il est demandé à l'étudiant que le programme présenté soit le fruit d'une recherche plus approfondie pouvant revêtir, si possible, une dimension artistique interdisciplinaire.

Pour les cursus de création, les œuvres des étudiants compositeurs sont jouées par les étudiants du cursus interprète et des ensembles invités. Ces concerts sont dirigés par les étudiants du cursus de direction.

Les récitals concernent les étudiants du PSPBB en DNSPM Interprète (Classique à contemporain, Musique ancienne, Jazz et musiques improvisées, Musiques actuelles amplifiées et Musique Sacrée Notre-Dame). La durée des programmes est de 20 minutes pour les DNSPM 1 et 2 et de 40 minutes (50 minutes pour les clavecinistes) pour les DNSPM 3.

En 2016, le PSPBB a organisé environ 170 récitals.

Les manifestations exceptionnelles

Classique à contemporain :

- Jeudi 28 janvier 2016 – Grande salle de la Philharmonie de Paris :
Prélude au concert de l'Orchestre de Paris – Programme de musique de chambre autour d'Anton Bruckner et de Wolfgang Amadeus Mozart (Partenariat PSPBB – Orchestre de Paris).
- Jeudi 14 avril et samedi 14 mai 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt :
Concerts de percussions, illustration du projet Geste-Acoustique-Musique, dans le cadre et avec le soutien de Sorbonne Universités.
- Jeudi 12 mai 2016 – Salle Olivier Alain du CRR de Paris :
Concert de l'ensemble de trombones et de l'ensemble de cuivres – Direction : Jacques Mauger et Dave Martin (Partenariat PSPBB – Faculté de musique de l'Université de Montréal, avec le soutien de la Fondation Tissier-Grandpierre/Institut de France.
- Mercredi 18 mai 2016 – Grande salle de la Philharmonie de Paris :
Prélude au concert de l'Orchestre de Paris – Programme de musique de chambre autour d'Alban Berg et de Gustav Mahler (Partenariat PSPBB – Orchestre de Paris).
- Mercredi 9 novembre 2016 – Grande salle de la Philharmonie de Paris :
Prélude au concert de l'Orchestre de Paris – Programme de musique de chambre autour de Johannes Brahms et de Gustav Mahler (Partenariat PSPBB – Orchestre de Paris).
- Dimanche 27 novembre 2016 – Philharmonie / Cité de la Musique – Musée de la Musique, Paris :
Concert-promenade au musée « Chez Rachmaninov » - Étudiants en DNSPM Interprète Classique à contemporain, Discipline Piano.

Direction d'orchestre :

- Jeudi 7 janvier 2016 – Auditorium du CRR de Boulogne-Billancourt : *La sorcière du placard aux balais*, Marcel Landowski / *Concerto pour ondes Martenot*, Marcel Landowski – Direction : David Hurpeau (DNSPM 2 Direction d'orchestre)
- Samedi 5 novembre 2016 – Auditorium du CRR de Paris : *Ouverture de Roméo et Juliette*, Piotr Ilitch Tchaïkovsky / *A kind of trane – Concerto pour clarinette*, Guillaume Connesson / *Danse satanique*, Alexandre Kosmicki / *Rapsodie pour clarinette et orchestre*, Désiré Dondeyne / *Patchwork pour quatuor de clarinettes soli et orchestre*, François-Xavier Bouton – Direction : Philippe Ferro, David Hurpeau (DNSPM 3 Direction d'orchestre) et Marion Ladrette (DNSPM 2 Direction d'orchestre) – Clarinette : Florent Héau.

Musique ancienne :

- Dimanche 24 janvier 2016 – Église Saint-Éloi, Fresnes :
Harmoniemusik - *Sérénade et divertimenti pour ensemble à vents à l'époque classique* – Direction : Antoine Torunczyk (Partenariat l'art de la fugue – PSPBB – Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris)
- Samedi 19 et Dimanche 20 mars 2016 – Conservatoire de Vanves :
Autour de la journée européenne de la musique ancienne / Marathon de musique anglaise : célébration de plus d'un millénaire de musique à travers des concerts et autres événements qui ont eu lieu simultanément dans toute l'Europe. (Avec la coopération du REMA, Réseau Européen de Musique Ancienne).
- Vendredi 30 septembre 2016 – Bibliothèque musicale François Lang, Fondation Royaumont :
Extraits des manuscrits de 1649 et 1656 (toccatas, suites et pièces polyphoniques), Johann Jacob Froberger. (Dans le cadre du Colloque international *Johann Jacob Froberger 1616-2016 : Nouvelles perspectives* / Partenariat PSPBB – Conservatoire de Paris – Fondation Royaumont).
- Jeudi 1^{er} décembre 2016 – Chapelle Royale, Versailles :
De Profundis, Michel-Richard de Lalande (Dans le cadre des Jeudis musicaux – Partenariat PSPBB – CMBV).

Jazz et musiques improvisées :

- Mardi 16 février 2016 – Le Baiser salé, Paris : Concert Jam (Partenariat PSPBB – Centre des Musiques Didier Lockwood)
- Lundi 7 mars 2016 – Sunset-Sunside, Paris : Concert Jam (Partenariat PSPBB – Centre des Musiques Didier Lockwood)
- Jeudi 14 avril 2016 – Carreau du Temple, Paris : Concert de restitution du travail en résidence (Partenariat PSPBB – CMDL)
- Vendredi 22 avril 2016 – Espace Nino Ferre, Dammarie-les-Lys : Concert de restitution du travail en résidence (Partenariat PSPBB – CMDL)
- Vendredi 9 décembre 2016 – Auditorium du CRR de Paris : *Cityscape Suite* (Dans le cadre des Journées du saxophone).

Musiques actuelles amplifiées :

- Lundi 25 janvier 2016 – Pan Piper, Paris :
Michel Fugain & Pluribus – Artiste invité : Michel Fugain – Étudiants des départements musiques actuelles, Jazz et musiques improvisées et Classique à contemporain du PSPBB – Coordination du projet : François Vion – Direction musicale : Pierre Bertrand (Coproducteur PSPBB – Pan Piper) – *Projet transversal*
- Dimanche 3 avril 2016 – Musée de la Musique, Philharmonie de Paris : concert-promenade au musée « Velvet underground » (Coproducteur PSPBB – Philharmonie de Paris, en partenariat avec le Pôle Sup'93)

7.1.2 – Théâtre

En 2016, l'ESAD a limité les ateliers et cours ouverts, notamment par rapport à l'année 2015. Cependant, en marge des spectacles programmés notamment en fin de saison, nous pouvons mentionner :

RITUEL DU DÉSIR / DIRIGÉ PAR CAROLINE MARCADÉ / 11 ET 12 MAI 2016 / CARREAU DU TEMPLE
avec les acteurs des promotions 2016 et 2018

VIVRE / DIRIGÉ PAR LE COLLECTIF LA MEUTE / 10 ET 11 JUIN 2016 / CENTQUATRE-PARIS
avec les acteurs de la promotion 2017

GRATTE-CIEL / DIRIGÉ PAR PASCAL KIRSCH / 23 AU 26 JUIN ET DU 1^{er} AU 3 JUILLET / THÉÂTRE DE L'AQUARIUM ET AU THÉÂTRE L'ÉCHANGEUR – THÉÂTRE DE BAGNOLET
avec les acteurs de la promotion 2016

...DU PRINTEMPS, UNE TRANSMISSION / DIRIGÉ PAR THIERRY THIEÛ NIANG / 21 OCTOBRE / THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
avec les acteurs des promotions 2017 et 2018

7.2 – Les stages

Les référentiels de compétence des DNSP exigent qu'au cours de ses trois ans de cursus, chaque étudiant fasse l'objet de mises en situation professionnelle et/ou de stages.

Le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre la structure d'accueil, l'étudiant et le PSPBB.

Ce stage a pour objectif l'immersion dans le milieu professionnel. Les conseillers aux études ont la responsabilité du suivi des stages en lien avec la responsable de la scolarité et de la vie étudiante. L'étudiant doit être actif et autonome dans sa recherche de stage et doit respecter une procédure précise afin de préparer et valider son stage.

Plusieurs étapes sont à suivre :

- remplir la fiche de projet de stage
- faire valider le stage par le conseiller aux études et le Directeur
- rédaction de la convention de stage par la Responsable de la scolarité et de la vie étudiante qui prend contact avec la structure d'accueil
- suivi du stage dans la structure d'accueil par un tuteur, qui à l'issue du stage doit transmettre une fiche d'évaluation au PSPBB
- remise du rapport de stage par l'étudiant au conseiller aux études

A partir de la fiche d'évaluation et du rapport de stage, le conseiller aux études est en mesure d'établir un bilan de stage global pouvant donner lieu à validation. Cette évaluation ne donne pas lieu à notation, mais à une appréciation générale portée d'après les critères suivants :

- capacité à adapter ses compétences au milieu professionnel
- précision et qualité des informations fournies avant et durant le stage
- qualité du projet final ou de la prestation
- capacité à communiquer avec les organisateurs
- originalité et pertinence du projet présenté
- qualité de la présentation (présentation personnelle, habillement, caractère, expression, etc.)
- capacité à travailler au sein d'une équipe
- ponctualité et assiduité
- sens des responsabilités et capacité à réagir face aux éventuelles difficultés

Ce bilan sera reporté in fine dans le supplément au diplôme. En 2016, 63 étudiants ont effectué un stage d'insertion professionnelle. Voici les structures qui les ont accueillis :

En DNSPM :

| |
|---|
| 2E2M |
| Académie de l'orchestre de Paris |
| Alliance Artistique Européenne |
| Atelier Antoine Laulhère et Giovanna Chitto |
| BAZ EN/GRANGE DES ARTISTES |
| Café de la danse |

| |
|--|
| Centre Martenot Kléber |
| Chorégies d'Orange |
| Christelle Caillot |
| Classique Berry |
| Cordes et âmes lutherie |
| Court-Circuit |
| CRI d'Etampes |
| EMI4M |
| ESAD (PSPBB) |
| Espace Nino Ferre |
| Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre |
| Eurodisney associés SCA |
| Feeling Musique |
| Festival de viole de gambe d'Asfeld |
| Guy COQUOZ Luthier |
| INA |
| IRCAM |
| KLARTHE |
| L'atelier du pianiste |
| Le Coin des Bois |
| Le Concert spirituel |
| Les fêtes musicales en Touraine |
| Les luthiers du Quatuor |
| LICENCES |
| Movinmotion |
| MSNDP |
| Opéra de Rouen |
| Parallel Records |
| Paris Sonic |
| Perrin et fils Luthiers |
| Piano Nebout |
| Radio France |

| |
|---------------------------------------|
| Robert Sourzac Luthier |
| Sequenza (festival Classique au Vert) |
| T2M (Festival des Lumières) |
| Théâtre des Champs Élysées |
| Théâtre des Corps Saints |
| TOURNESOL, ARTISTES A L'HOPITAL |
| Tout pour le hautbois |
| VISA - AD |

L'accent est mis lors du choix des stages par les étudiants DNSPM sur l'importance d'effectuer une ou des missions qui n'ont pas de rapport direct avec la pratique de leur discipline principale. Ils doivent apprendre à développer de nouveaux champs de compétences autres.

En DNSPD :

Ecole de danse de la Côte d'Ivoire (Cameroun)

En DNSPC :

Cie Les Entichés

Crescendo production

La Chartreuse Villeneuve lez-Avignons

Le Tarmac

CCN2 Grenoble

7.3 – Le parcours "connaissance de l'environnement professionnel"

Désormais bien ancré dans notre cursus, le parcours "connaissance de l'environnement professionnel" est très largement apprécié de nos étudiants.

Réparti sur toute l'année, il est constitué d'ateliers, de tables rondes et de rencontres à effectifs et fréquences variables.

L'objectif de ce parcours est de permettre aux étudiants d'appréhender thématiques et métiers qu'ils seront amenés à côtoyer dans leur future vie professionnelle.

La Cité de la musique / Philharmonie de Paris, partenaire du PSPBB, propose certains ateliers.

Depuis 2012 – 2013, le groupe Audiens poursuit son partenariat avec le PSPBB pour proposer des ateliers en lien avec l'encadrement juridique et social de l'artiste interprète.

7.4 – Le fonds d'insertion professionnelle ESAD

Ce fonds créé à partir de janvier 2011 est destiné à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes comédiens durant les deux années qui suivent la fin de leur formation. C'est aussi un accompagnement artistique dans leurs débuts professionnels.

Le fonds d'insertion est un fonds de soutien aux productions théâtrales qui, par un dispositif spécifique, se propose de favoriser l'emploi des comédiens. Il contribue, par-là même, à renforcer la richesse et la diversité des équipes de création.

Le fonds d'insertion se doit donc de privilégier, par ses choix, les créations de haute qualité artistique, les projets des metteurs en scène reconnus ou émergents et les démarches théâtrales originales. Son rôle est aussi bien régional que national.

Sont concernés par ce dispositif :

1. Les comédiens diplômés de l'ESAD Paris, jusqu'à trois ans après l'obtention du diplôme.
2. Les metteurs en scène ou les compagnies qui réalisent un projet dans lequel sont impliqués un ou plusieurs comédiens bénéficiaires du Fonds d'insertion PSPBB – ESAD.

Dans le cadre de ce dispositif et sur demande du metteur en scène à la recherche d'un ou plusieurs interprètes, les comédiens pourront éventuellement être engagés à la suite d'auditions organisées par l'ESAD.

En 2016, le PSPBB - ESAD a aidé pour un montant de 45 091 euros au bénéfice des projets suivants :

| Structure | Projet | Etudiant | Promotion |
|------------------------------|--------------------------------------|--|--------------------|
| Théâtre de Sartrouville | Les nouvelles aventures de Peer Gynt | Victor Fradet | juin-14 |
| Cie Adhok | Immortels | Inès Günenwald, Yoanna Marilleaud, Jonathan Aubard, Jacob Auzanneau, Eliot Maurel, Tom Verschueren, Mattia Maggi | juin-14 et juin 15 |
| Le Volcan | Don Quichotte | Lise Gervais | juin-14 |
| Cie Divine Comédie | Retours / Foyers d'hiver | Albertine Villain Guimmara | juin-15 |
| Cie En eaux troubles | Merlin cycle 1 et 2 | Paul-Eloi Forget, Magdalena Galinda, Sylvain Deguillame | juin-16 |
| Cie Ascorbic | Marianne sur un fil | Lucie Dordoigne | juin-16 |
| La Comédie de Reims | Fairy Queen | Benjamin Dussud | juin-16 |
| Cie Starkier | Le Bourgeois gentilhomme | Jonathan Aubart | juin-15 |
| Théâtre de la Véranda | Le Songe d'une nuit d'été | Yoanna Marilleaud | juin-15 |
| Collectif Le grand cerf bleu | Pourtant personne n'est mort | Brune Renault, Florence Weber, Marine Garcia, Inès Günenwald, Marion Noone, Zelda Perez, Yoanna Marilleaud | juin-15 et juin-16 |

8 – LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

8.1 – En musique

Les effectifs du PSPBB en DNSPM sont légèrement inférieurs aux objectifs initialement envisagés dès la création de l'établissement en 2008, ce qui est très marqué pour les musiques actuelles. Les masters à mettre en place en 2017 et 2018 sont en cours de formalisation en 2016.

En premier cycle

- finalisation des effectifs des DNSPM – interprète
→ stabilisation à la rentrée 2016 à 200 étudiants en formation répartis comme suit :
 - .instruments classiques et contemporains / stabilité à 135 étudiants
 - .musique ancienne / stabilité à 16 étudiants
 - .jazz PSPBB / 10 + 2 = 12 étudiants
 - .jazz CMDL / stabilité à 15 étudiants
 - .musiques actuelles et musiques actuelles amplifiées / 6 + 4 = 10 étudiants
 - .direction : stabilité à 4 étudiants
 - .création : stabilité à 8 étudiants
- musiques actuelles. Objectif : 3 x 5 = 15 étudiants en 2017

En deuxième cycle

- en 2016 - poursuite du master recherche et interprétation en musique ancienne / projet par l'Université Paris – Sorbonne
- rentrée 2017 – le master musicien d'orchestre par la voie de l'apprentissage n'a pas encore été mis en place mais un nouveau partenariat se profile avec l'ONDIF
- rentrée 2017 – le master improvisation et création sera mis en place
- long terme – master musique de chambre / master chef de chant musiques ancienne / master instrumental international

8.2 – En théâtre

L'ESAD s'affirme chaque jour comme une école de la création par la création.
Le projet de l'école est artistique et pédagogique.

Tout part d'un dialogue entre la direction de l'école et les metteurs en scène invités. L'enjeu est de leur proposer de prolonger leur propre recherche artistique au sein de l'école et d'inviter les acteurs de l'ESAD à participer à cette recherche.

Les ateliers sont donc établis en fonction des attentes et nécessités des intervenants.

Des projets peuvent se construire dans le temps :

- Cyril Teste retrouve la promotion 2017, la saison 2016-2017 pour poursuivre le travail commencé en 2015-2016 et aboutir à la suite d'un chantier de 9 semaines à un projet finalisé et représenté au 104 en Mai 2017.

- Guy Alloucherie continue un projet, commencé l'an dernier, avec la promotion 2018 autour des « migrants de Calais ». Il est accompagné d'une autrice Nadège Prugnard, qui écrit en direct pendant le travail. Ils ont commencé par un laboratoire à l'école et vont continuer le travail de création entre terrain et école, pour aboutir à une présentation du projet en Mai 2017.

Une reprise de ce travail est même prévue au CDN de Montluçon en octobre 2107.

D'autres ateliers sont pensés dans un temps court sous forme de Master Class. C'est le cas d'un travail mené par Wajdi Mouawad autour de l'écriture avec la promotion 2017 et d'un chantier dirigé par Christiane Jatahy avec ce même groupe. D'une session dirigée par Julie Deliquet avec les troisièmes années en Décembre 2016. Ou de la résidence de la Promotion 2018, pendant une semaine au CCN2 de Grenoble pour une session de Danse et Cirque avec Yoann Bourgeois en janvier 2017.

Le spectacle de sortie de la promotion 2016, mis en scène par Pascal Kirch sur un texte de Sonia Chiambretto au festival des écoles supérieures d'art dramatique à la Cartoucherie et au Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet, affirme l'intérêt de l'ESAD pour les écritures contemporaines.

On retrouve cette affirmation dans la présence d'un collectif d'auteurs mené par Philippe Malone au sein de l'école. L'Esad retournera également en résidence au centre national des écritures du spectacle à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon en octobre 2017 avec la promotion 2019.

Dans son choix également affirmé d'inviter au sein de l'école des artistes des nouvelles générations, contemporaines le spectacle de sorti 2017 est confié à un jeune artiste Igor Mendjisky.

L'école continue à développer ses partenariats avec les théâtres dans l'envie d'être en phase continue avec des espaces de création.

Les liens se prolongent avec le Tarmac. La promotion 2018, conduite par Carole Bergen, prend une nouvelle fois en charge les lectures des lauréats du comité de lecture.

Les liens continuent également, comme nous l'avons déjà évoqué, avec le Monfort Théâtre, le Théâtre de l'Aquarium. La Maison de la Poésie. Le Théâtre de Sartrouville. Le TQI, le théâtre de l'Echangeur, Le théâtre le 104, le Carreau du Temple, Théâtre ouvert, Le Mouffetard.

En 2016- 2017, un nouveau partenariat a été mis en place avec le Théâtre Paris Villette. Stéphane Schoukroun travaille avec la promotion 2019 sur une création basée sur un échange avec des femmes d'un foyer d'hébergement du 19ème arrondissement. Une restitution de ce projet aura lieu au Grand Parquet en avril 2017.

On retrouve également un partenariat avec le théâtre de Vanves qui aboutira à une participation au festival Ardhané en février 2107 avec Ricci-Forte.

L'école souhaiterait, en plus de ces partenariats très riches, bénéficier d'un plateau autonome pour développer ses projets de création et les projets personnels de ses acteurs.

Il a été envisagé un temps que le théâtre de la Cité Internationale pouvait être ce plateau.

Ce ne sera pas vraiment le cas, mais néanmoins un partenariat privilégié (plus développé encore que ceux cités précédemment) est en cours d'établissement.

L'ESAD devrait être présente en continu sur une saison dans ce théâtre.

L'école encourage les projets personnels et soutient ceux qui lui paraissent voués à un destin professionnel.

Le projet de « l'acteur créateur » voit son accomplissement en janvier 2107 par la présentation de trois cartes blanches au Tarmac pour la promotion 2017. Ces trois projets seront présentés successivement sur le grand Plateau avec une assistance technique du lieu. L'enjeu est de faire venir des professionnels et favoriser la reprise professionnelle de ces projets conduits par des troisièmes années.

Elle aide aussi à l'engagement des acteurs sortants par l'organisation d'auditions au sein de l'école pour les metteurs en scène intéressés par le fonds d'insertion.

L'ESAD travaille sur toutes les formes d'écriture (textuelle et scénique). Elle reste aussi une école attentive aux techniques physiques par des cours réguliers pour les 1ères et 2èmes années en danse, respiration, voix etc.

Le partenariat que l'Ecole a tissé avec l'ENACR pour une approche des techniques du cirque se poursuit et devrait se renforcer.

Prochains concours d'entrée et prochaines promotions :

| | PROMOTIONS COMEDIENS | PROMOTIONS ARTS DU MOUVEMENT | CONCOURS D'ENTREE |
|-----------|----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| 2016/2017 | 2ém + 1ére année | 3ém année | Art dramatique (concours 2017) |
| 2017/2018 | 1ére + 2é année + 3é année | | Art dramatique (concours 2018) |
| 2018/2019 | 1ére + 2é année + 3é année | | Art dramatique (concours 2019) |

9 – LE PSPBB ET LES AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN SPECTACLE VIVANT

9.1 – En théâtre

9.1.1 – la plateforme des écoles supérieures – l'ANESAD

En 2014, s'est créée l'Association Nationale des Ecoles d'Art Dramatique (ANESAD) qui réunit les 11 écoles supérieures sous tutelle du Ministère de la culture. Cette association a pour but de développer le dialogue entre les différentes écoles et de pouvoir tenir un discours commun vis à vis du Ministère de la culture. C'est aussi un espace de réflexion qui permet de définir nos similitudes et nos différences.

L'année 2015, a vu la mise en place des classes préparatoires destinées aux jeunes issus de la diversité :

- à Saint-Etienne où ces classes dépendent directement de l'Ecole de la Comédie
- à Bobigny (93), à l'initiative du CNSAD mais en fonctionnement autonome et différencié du Conservatoire

De nombreux points sont encore en discussions dans les réunions : l'éventualité d'un premier tour commun pour les concours nationaux, l'harmonisation des bourses, le lien à l'université etc...

Le problème de la création d'EPCC pour certaines écoles reste encore un sujet d'inquiétude. Les discussions sont en cours dans les régions pour que les écoles supérieures de théâtre ne perdent pas leur identité.

Les réunions des écoles supérieures permettent également une bonne organisation des concours d'entrée.

La deuxième version du Festival des jeunes compagnies issues des Ecoles Supérieures, s'est bien déroulée à l'hiver 2016, sous le nom JT16, sur quatre sites partenaires : le Nouveau théâtre de Montreuil, le Théâtre de la Cité Internationale, le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers et le JTN. 9 projets sélectionnés, 7 écoles représentées, dont l'ESAD avec le spectacle Pauline à la Plage du Collectif Collette fondé par plusieurs acteurs de la promotion 2012.

Les trois écoles ayant postulé : l'ESAD, l'ERAC et la Comédie de Saint-Etienne, ont été habilitées par le Ministère de la culture à délivrer le DE de professeur de théâtre, la collaboration entre les trois écoles dès les demandes d'habilitation se poursuit de façon effective et constructive. Documents et dossiers d'inscriptions, procédures d'inscriptions, communications ont été élaborés en commun dans un dialogue permanent et une collaboration de travail.

Une grande réunion d'information animée par les responsables des trois écoles et pilotée par l'ESAD a eu lieu à Paris le 8 novembre 2016 au théâtre le Montfort, rassemblant plus de 300 personnes. Deux autres réunions ont suivies à Cannes et Marseille. L'ERAC a été la première des trois écoles à ouvrir en janvier 2017 les inscriptions pour le premier examen sur épreuves prévu en Février, et pour les formations initiales et continues.

L'ESAD et la Comédie de St Etienne ont ouvert les inscriptions le 1^{er} Février pour l'examen sur épreuves et les formations. Les examens sur épreuves se dérouleront respectivement en Avril à l'ESAD et en Mai 2017 à l'Ecole de la Comédie. Les formations devraient débuter dans les deux écoles dès la rentrée de septembre 2017.

9.1.2 – les rapprochements pédagogiques envisagés

L'intérêt des rapprochements pédagogiques est de mettre en contact le rapport de l'art dramatique aux autres arts.

Dans le cadre du PSPBB, des collaborations s'établissent entre musiciens et comédiens : deux pianistes du PSPBB ont participé à la création autour du Sacre du Printemps avec les élèves de deuxième et troisième année de l'ESAD lors de la session de travail dirigée par le chorégraphe et metteur en scène Thierry Thieû Niang. Deux représentations publiques ont eu lieu dans la grande salle du Théâtre de la Cité Internationale en novembre 2016.

Un festival rassemblant dans un même lieu des spectacles des trois disciplines ou des spectacles mêlant les disciplines aura lieu en Avril 2017 au carré Bellefeuille à Boulogne Billancourt, afin d'affirmer l'identité pluridisciplinaire du PSPBB. Les deuxièmes années de l'ESAD seront mis en scène par Serge Tranvouez.

Pour la rentrée 2016, la convention de partenariat tissé avec l'Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois **l'ENACR**, a été reconduite et les échanges renforcés.

En 2016, les partenariats avec les théâtres parisiens se sont poursuivis. Par convention, le Monfort Théâtre, le Théâtre du Tarmac, le Théâtre de Vanves, le Cent Quatre, sont partenaires privilégiés de l'Esad, accueillent les élèves en résidence de création et les présentations publiques de ces travaux. D'autres lieux nous rejoignent dans ces partenariats pour l'année 2016-2017 : le CDN de Sartrouville, le Théâtre de l'Aquarium, le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le Théâtre l'Echangeur de Bagnolet, la Maison de la poésie, le Carreau du temple, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le Théâtre Paris Villette, le CCN2 de Grenoble.

Depuis Septembre 2016, l'école est intégrée au projet de la nouvelle direction du Théâtre de la Cité Internationale. Par convention, certaines sessions et stages se déroulent au TCI, ainsi que des représentations publiques des travaux. Le spectacle de sorti de la promotion 2017 est programmé début juillet au TCI. La présence de l'école devrait se renforcer la saison prochaine.

9.2 – En musique

9.2.1 – Les croisements pédagogiques

Comme les années précédentes, le PSPBB poursuit ses échanges réguliers avec les autres établissements d'enseignement supérieur : les deux conservatoires nationaux, l'ensemble des pôles supérieurs, les directeurs de Cefedem.

Dans cette perspective, de nombreux directeurs et responsables pédagogiques sont venus à la rencontre de nos étudiants, soit à l'occasion de jurys, soit lors de tables rondes dans le cadre d'échanges professionnels.

9.2.2 – Rencontres

Initiées par le PSPBB en août 2010, ces rencontres informelles réunissent l'ensemble des responsables des pôles supérieurs. Elles donnent lieu à des échanges nourris d'ordre pédagogique et administratifs. Elles permettent aux différentes structures présentes de partager leurs problèmes et solutions, de comparer leurs méthodes, de coordonner leurs actions.

En 2016, deux rencontres de ce type se sont tenues :

- fin janvier 2016 – à Aix-en-Provence
- fin août 2016 – à Metz

10 – LA COMUE SORBONNE - UNIVERSITÉS

Il est rappelé que le PSPBB était membre associé du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur "Sorbonne – Universités" depuis le mois de novembre 2011.

Par décision de son Conseil d'administration du 26 mai 2014, le PSPBB est devenu membre à part entière de Sorbonne Universités.

En 2016, le projet de fusion des universités Paris-Sorbonne et UPMC a entraîné un changement de statuts de Sorbonne Universités qui devient une association. Le PSPBB a été informé en amont de ce changement et adhèrera à la convention d'association Sorbonne Universités en 2017, après validation par son Conseil d'administration en 2017.

10.1 – La place du PSPBB au sein de la COMUE Sorbonne – Universités

En 2016, dans le prolongement de son accession au statut de membre à part entière, le PSPBB a pris toute sa place dans les différentes instances de Sorbonne Universités :

- le Conseil d'administration – 1 siège (comme chaque membre) – représentant : Xavier Delette, directeur
- le Comité des Membres – 1 siège - représentant : Xavier Delette, directeur
- le Sénat académique – 1 siège – représentant : Manuel Brossé, administrateur général
- le Comité des référents Formation - représentant : Manuel Brossé, administrateur général
- le Comité des référents Vie étudiante – représentant : Amandine Colas puis Hélène Fau-Prudhomot, Responsables de la scolarité et de la vie étudiante
- le Comité des référents International – représentant : Laure Mercier puis Roser Graell-Callul, Responsable des relations internationales
- le Comité des référents Recherche - représentant : Amandine Colas puis Hélène Fau-Prudhomot, Responsables de la scolarité et de la vie étudiante
- le groupe Action culturelle – représentant : Virginie Brunet, chargée de production et de l'action culturelle

Il est également présent au sein des instances thématiques diverses émanant des Comités des référents précités.

Né en 2015, le Collegium Musicae Sorbonne Universités regroupe 9 organismes de recherche et de formation spécialisés dans le domaine musical. *"Dans le cadre d'une continuité entre recherche, formation, création, valorisation et innovation, il crée une opportunité unique de dialogue soutenu entre sciences exactes et sciences humaines. Le Collegium Musicae favorise ainsi la prise en compte conjuguée des musiques savantes, populaires et traditionnelles et de leurs pratiques, considérées des points de vue historique, artistique, culturel, acoustique, cognitif, computationnel et technologique".*

Le Collegium Musicae est composé des établissements suivants :

- l'IReMus / Institut de recherche en musicologie
- le LAM / Lutherie Acoustique, Musique – Institut Jean le Rond d'Alembert
- STMS / Sciences et technologies de la musique et du son
- le Musée de la musique / Cité de la musique – Philharmonie de Paris
- l'Unité systématique et catégorisation culturelles
- le PSPBB
- le COSU / Chœur et Orchestre de Sorbonne Universités
- l'UFR Musique et Musicologie / Université Paris Sorbonne
- l'UFR Ingénierie / Université Pierre et Marie Curie

En 2016, le PSPBB est représenté au sein du Collegium Musicae par Manuel Brossé, administrateur général, puis par Xavier Delette Directeur.

Les premières actions menées par le Collegium Musicae et auxquelles participe le PSPBB ont connu leur aboutissement en 2016.

10.2 – Les actions concrètes mises en place en 2016 dont a bénéficié le PSPBB

- la carte d'étudiant commune Sorbonne Universités pour les 60 000 étudiants de la COMUE dont ceux du PSPBB
- le journal culturel de Sorbonne Universités

- le SIUMPPS (service santé)
- le projet Geste Acoustique Musique en lien avec le MNHN
- le Master Recherche et Pratique en musique ancienne porté par l'université Paris – Sorbonne et dont le PSPBB est partenaire

10.3 – Les projets

- les actions pédagogiques partagées entre établissements (ex : ethnomusicologie)
- le Master de musicien d'orchestre en apprentissage → rentrée 2018
- projet immobilier pour des logements et des espaces de travail destinés aux étudiants et chercheurs musiciens → long terme
- le festival Champs magnétiques
- le Master Improvisation et création
- le DE théâtre → rentrée 2017

Il convient de signaler qu'en mai 2016 Sorbonne Universités a bénéficié d'une reconduction sous condition (fusion des deux universités) du programme et des fonds de l'IDEX.

11 – LE BUREAU DES ETUDIANTS

Créé à l'automne 2012, le Pôle Étudiant est l'association des étudiants du PSPBB (loi 1901).

Quatre missions :

- **Animation** et réalisation de projets (concerts, soirées étudiantes, etc.)
- **Conseil** et accompagnement
- **Information**, fédération de réseaux
- **Insertion** professionnelle et diffusion d'offres de stages et d'emplois

Le Pôle Étudiant PSPBB s'est restructuré et étoffé avec notamment la création de postes tels qu'un chargé de communication (très actif sur les réseaux sociaux notamment : Facebook et twitter), un chargé des relations institutionnelles, un chargé des partenariats, un représentant musiques actuelles, ...

Outre la soirée de remise des diplômes, le Pôle Étudiant PSPBB a organisé de nombreuses soirées dont la portée fédératrice est tout à fait remarquable.

Il s'est également particulièrement investi dans les actions Vie étudiante de Sorbonne Universités tant comme relai que comme participant.

2^{ème} partie

L'ADMINISTRATION

1 – LE STATUT DE L'ETABLISSEMENT

Après avoir été créé sous la forme d'une association de préfiguration, l'établissement public de coopération culturelle "Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt" a été créé par arrêté du Préfet de région le 21 décembre 2009.

La dissolution de l'association de préfiguration était prévue initialement, en 2011, pour intervenir au plus tard le 31 décembre 2012.

Cette échéance a été à plusieurs reprises repoussée compte tenu notamment des problèmes liés aux contraintes légales et réglementaires imposées par le futur statut des personnels de l'EPCC (Fonction Publique Territoriale) et par le fait que le Pôle s'appuie sur les forces vives des deux CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt, dont la mise à disposition par les collectivités est plus restreinte au profit d'un établissement public.

Un groupe de travail a été constitué en 2011, dans le but d'adopter les statuts de l'EPCC. Ses travaux se sont poursuivis jusqu'en 2014, la date de passage en EPCC ayant été reportée à plusieurs reprises.

Ce groupe de travail réunissait :

- l'équipe de direction du PSPBB
- le Bureau des enseignements artistiques de la Ville de Paris
- le Service des Ressources Humaines de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris
- le Directeur général en charge de la culture et des sports de Grand Paris Seine Ouest
- le Bureau des enseignements et de la formation de la DGCA / Ministère de la culture
- la DRAC Ile-de-France
- le Secrétariat général du Ministère de la culture

Lors de la séance du Conseil d'administration du PSPBB du 1^{er} décembre 2015, la Ville de Paris, la DRAC Ile de France et le Ministère de la Culture ont exprimé leur volonté que le transfert des activités en EPCC soit réalisé durant l'année 2016.

Le Préfet de la Région Ile-de-France a rendu un arrêté modificatif, en date du 29 décembre 2015, fixant au 31 décembre 2016 au plus tard le transfert de l'activité de l'association à l'EPCC.

Lors des Conseils d'administration de l'association et de l'EPCC en date du 10 novembre 2016, il a été décidé de transférer définitivement l'activité de l'association à l'EPCC, à la date du 1^{er} décembre 2016.

Le Conseil d'administration spécifique de l'association a donc prononcé la dissolution administrative de l'association, prenant effet le 30 novembre 2016, et transféré ses actifs, contrats et ressources à l'EPCC PSPBB à cette même date.

L'association est depuis sa dissolution en cours de liquidation.

2 – LA GOUVERNANCE

En 2016, plusieurs changements sont intervenus dans la gouvernance de l'établissement, notamment au sein du Conseil d'administration de l'association et de l'EPCC.

2.1 – Le Conseil d'administration

La composition du Conseil d'administration a évolué au cours de l'année 2016 sur différents points :

- Madame Jeanine Roze, vice-présidente a démissionné de ses fonctions lors du Conseil d'administration du 29 janvier 2016. Elle a été remplacée par Monsieur Maxime Pascal, désigné par la Ville de Paris par arrêté du Maire du 23 décembre 2016.
- Régine Hatchondo, Directrice générale de la création artistique, a été nommée en remplacement de Michel Oriet
- Armelle Gendarme et Pascal Louap, sont les nouveaux représentants désignés par GPSO
- GPSO n'a pas procédé à la nomination d'une nouvelle personnalité qualifiée représentant le département Danse durant cette année 2016, le poste est donc demeuré vacant tout au long de l'année.

- Une nouvelle représentante des étudiants a été élue en octobre 2016 : Sarah Mendoza, représentante des étudiants danseurs au Conseil d'Administration (suppléante : Alison Gaignoux).

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'administration de l'association de préfiguration est donc constitué selon le tableau en annexe 1 du rapport d'activité.

En 2016, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni aux dates suivantes :

- 29 janvier 2016
- 1- avril 2016
- 7 juillet 2016
- 4 octobre 2016
- 10 novembre 2016

Chaque Conseil d'administration est précédé d'un groupe de travail réunissant les services concernés pour examiner ensemble les points à fixer à l'ordre du jour, les problèmes à résoudre et permettre ainsi une réunion du Conseil plus efficace.

Chaque Conseil d'administration fait l'objet d'un procès-verbal et des délibérations nécessaires.

2.2 – Le Conseil pédagogique

Il se tient généralement 6 à 8 semaines avant chaque Conseil d'administration. Il est présidé par le directeur de l'établissement¹.

En 2016, le Conseil pédagogique s'est tenu aux dates et lieux suivants :

- le 20 mai 2016 – bureaux du PSPBB
- le 14 novembre 2016 – bureaux du PSPBB

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Ses comptes-rendus sont présentés en Conseil d'administration par le directeur de l'établissement.

Changement des membres du Conseil pédagogique :

Un nouveau membre du Conseil pédagogique, pour l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) : Marc Rigaudière. Alison Gaignoux a été réélue en octobre 2016 représentante des étudiants danseurs au Conseil Pédagogique (suppléante : Sarah Mendoza).

3 – LE FONCTIONNEMENT

3.1 – Les documents "cadre"

3.1.1 – Les statuts

Ils n'ont pas subi de modifications en 2016.

3.1.2 – Le règlement intérieur général

Aucune modification n'a été effectuée.

3.1.3 – Le règlement des études

Il subit quelques ajustements.

Lors du Conseil d'administration du 4 octobre 2016, il est modifié sur les points suivants :

¹ Annexe 2 – Composition du Conseil pédagogique au 31 décembre 2016

- Pour le cursus DNSPD : un stage de deux semaines a été mis en place. Cette modification permet de revoir le volume horaire des cours dans la maquette.
- Pour le cursus Jazz et MAA : ouverture du cours sur les musiques du monde et d'un cours de répertoire jazz aux deux parcours Jazz et MAA (mutualisation des classes)

Le CP du 14 novembre 2016 a approuvé les modifications suivantes :

- Cursus DNSPM jazz : précisions relatives au concours d'entrée
- Cursus D.E. musique : nouvelle maquette
- Cursus DNSPM Création et Direction : modalités, contenus et calendriers des évaluations semestrielles
- Sessions d'orchestre : précisions

Ces modifications ont été votées par le CA du 4 janvier 2017.

3.2 – Les ressources humaines

3.2.1 – L'équipe de direction

L'équipe de direction est changée :

Xavier Delette, Patricia Alzetta, Rick Odums, Marie – Pierre Mantz, Jean – Dominique Krynen, Serge Tranvouez sont toujours présents.

Manuel Brossé, Administrateur a quitté l'association en avril 2016 et a été remplacé fin août par Emmanuelle Desouches au poste de Secrétaire général.

Il est rappelé que, conformément aux statuts, dans le cadre du projet général de l'établissement, les directeurs de département exercent leur fonction en toute autonomie.

Le directeur leur délègue certaines missions de représentations, notamment au sein des jurys et récitals, ou de réunions thématiques.

Xavier Delette et Manuel Brossé puis Emmanuelle Desouches, interviennent plus particulièrement sur l'ensemble des développements structurels de l'établissement : élargissements pédagogiques, données budgétaires, gestion des ressources humaines, communication, aspects techniques, vie internationale, relations institutionnelles, partenariats.

3.2.2 – Les conseillers aux études et coordinateurs pédagogiques

Deux changements sont intervenus en 2016 dans l'équipe d'encadrement pédagogique.

Au 31 décembre 2016, l'équipe d'encadrement pédagogique du PSPBB compte 5 conseillers aux études, 3 coordinateurs pédagogiques et une responsable :

- Pascal Le Corre – conseiller aux études DNSPM (plus particulièrement sur Paris)
- Hélène Genet – conseillère aux études DNSPM (plus particulièrement sur Boulogne-Billancourt) – elle n'est plus coordinatrice)
- Carole Bergen – conseillère aux études DNSPC
- Nathalie Moreno – conseillère aux études DNSPD
- Nadia Cauvin – conseillère aux études DE

- Bibiane Lapointe – coordinatrice pédagogique musiques anciennes
- Jean-Charles Richard – coordinateur pédagogique jazz et musiques improvisées
- François Vion – coordinateur pédagogique musiques actuelles amplifiées

- Ann Vignal – Chargée de mission auprès du Directeur pour le développement et le suivi de nouveaux projets pédagogiques (elle n'est plus coordinatrice)

3.2.3 – Le nouvel organigramme de l'équipe administrative

Dans le cadre du passage en EPCC, des changements sont intervenus en 2016 dans l'équipe administrative après accord du Conseil d'administration :

- création du poste de chargée des ressources humaines
- création du poste de responsable des opérations comptables
- création du poste de Secrétaire général en lieu et place du poste d'Administrateur
- transformation du poste de chargée des relations internationales et de la communication en poste de responsable
- transformation du poste de chargée de la scolarité et de la vie étudiante en poste de responsable

Par ailleurs, l'équipe a été presque en totalité renouvelée, seule Virginie Brunet reste dans l'équipe mais change de poste.

Au 31 décembre 2016, la composition de l'équipe administrative est donc la suivante :

- Xavier Delette, Directeur
- Emmanuelle Desouches – Secrétaire générale
- Héloïse Clément - Secrétaire
- Virginie Brunet – Chargée de production et de l'action culturelle
- Hélène Fau-Prudhomot– Responsable de scolarité et de la vie étudiante
- Roser Graell –Calull – Responsable des relations internationales et de la communication
- Audrey Della-Faille - Assistante administrative DNSPD
- Elodie Ober – Assistante de direction DNSPC
- Marie Toutain, remplacée par Emmanuelle Rivoire, – Responsable administrative DNSPC
- Camille Reibel-Castro – chargée des ressources humaines
- Jean-Rémy Rakoto – Responsable des opérations comptables

3.2.4 – Les enseignants

Près de 200 enseignants sont engagés par le PSPBB durant l'année 2016. La plupart sont mis à disposition du PSPBB par les collectivités partenaires : la Ville de Paris et Grand Paris Seine Ouest. Les autres sont engagés directement et pris en charge intégralement par le PSPBB.

Il convient d'ajouter les enseignants de l'IFPRO en danse jazz et les enseignants du CMDL dont les heures d'enseignement sont refacturées au PSPBB.

3.2.5 – Les autres intervenants pédagogiques

Outre les invités en master classes déjà mentionnés, les autres intervenants pédagogiques sont les membres des jurys.

Près de 140 jurys différents ont été recrutés en 2016 pour les épreuves liées aux 4 diplômes délivrés par le PSPBB.

3.3 – La vie scolaire

3.3.1 – Les bourses et aides exceptionnelles

Du fait de son statut d'établissement d'enseignement supérieur culture, les étudiants régulièrement inscrits au PSPBB peuvent prétendre à l'ouverture de droits aux bourses sur critères sociaux ainsi que d'autres types d'aides exceptionnelles (FNAUAC, aides ponctuelles).

Pour l'année 2015 - 2016 : 82 étudiants sont exonérés de droits de scolarité
. dont 78 boursiers sur critères sociaux (CROUS), soit 28,15 % des inscrits
. et 4 étudiants bénéficiaires du FNAUAC

Pour l'année 2016 - 2017 : 64 étudiants sont exonérés de droits de scolarité
. dont 62 boursiers sur critères sociaux (CROUS), soit 25,49 % des inscrits

² Annexe 3 – organigramme au 31 décembre 2016

. et 2 étudiants bénéficiaires du FNAUAC

| | |
|---|----------------|
| TOTAL : 64 exonérés = 25,49 % des inscrits | éch. 0bis : 28 |
| | éch. 1 : 8 |
| | éch 2 : 6 |
| | éch 4 : 2 |
| | Ech 5 : 4 |
| | Ech 6 : 13 |
| | Ech 7 : 1 |
| | FNAUAC : 2 |
| DNSPM : 48 étudiants, soit 25,69 % | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| DNSPC : 11 étudiants, soit 26,82 % | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| DNSPD : 3 étudiants, soit 17,64 % | |
| | |
| D.E. (post-DNSPM) : 2 étudiants, soit 3,92 % | |
| | |

3.3.2 – La couverture sociale

Le PSPBB a été habilité pour le régime social des étudiants, à titre définitif, le 26 octobre 2010 (code établissement 1261). Chaque étudiant du PSPBB, même hors circuit universitaire, peut donc être pris en charge par la couverture sociale étudiante.

A la rentrée 2016, 46 étudiants ont été affiliés à la sécurité sociale des étudiants par le PSPBB, chargé de transmettre les dossiers d'affiliation aux sections locales universitaires choisies d'une part (LMDE – centre 601 / SMEREP – centre 617) et les cotisations URSSAF d'autre part.

3.4 – Les moyens matériels

3.4.1 – Les espaces de travail pédagogique

Les lieux d'enseignement du PSPBB sont multiples : CRR de Paris et de Boulogne-Billancourt, ESAD, universités Sorbonne Nouvelle et Paris-Sorbonne, Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Studio des Abbesses, IFPRO, CMDL.

Ces espaces ne suffisant pas, le PSPBB a dû louer quelques espaces de travail pédagogique en 2016 tels que les salles de danse de l'IFPRO

Il est important de signaler que la Ville de Paris a poursuivi en 2016 sa mise à disposition des studios de danse sis dans les nouveaux conservatoires : le CMA 13 et le CMA 17. Ces mises à disposition font l'objet de valorisations.

La classe de composition électroacoustique et les départements jazz et MAA du CRR de Paris ont emménagé en septembre 2016 dans un nouveau bâtiment plus fonctionnel au 53 rue Jean Jacques Rousseau. Les départements du PSPBB également.

3.4.2 – Les bureaux de l'administration – le 21, rue de Madrid

Il est rappelé que ces espaces d'une surface de 280 m² étaient partagés à part quasi égales entre le CRR de Paris (52 %) et le PSPBB (48%) jusqu'en septembre 2016.

La Ville de Paris est locataire de l'ensemble des bureaux ; elle refacture la part PSPBB au prorata des espaces occupés.

Montant loyer et charges pour 1 an : 82 000 euros environ.

Le PSPBB et le CRR partageaient la grande salle de réunion.

Ces bureaux apportaient au PSPBB des conditions de travail de qualité susceptibles d'améliorer les services rendus aux étudiants et aux enseignants.

Ils constituent l'unique lieu spécifique du PSPBB et participent en cela à la définition de l'identité de l'établissement.

A la suite du départ des équipes du CRR des locaux, la Ville de Paris a décidé de résilier le bail du 21, rue de Madrid. Le PSPBB devra trouver de nouveaux locaux.

3.4.3 – L'acquisition de nouveaux matériels

De nouveaux outils informatiques et de bureau ont été acquis pour les nouveaux membres de l'équipe

- PC
- Bureaux
- Armoires

Quelques matériels à finalité pédagogique ont été acquis en 2016 :

- Tapis de danse
- Elastiques

3.5 – La communication

3.5.1 – Les supports

La brochure de présentation et de programmation de la saison bilingue est le support le plus marquant de l'année 2016.

Les supports print et web créés en 2016 sont les suivants :

- brochure de présentation et de saison 2016/2017 bilingue
- vidéo de présentation du département danse jazz
- dépliant de présentation du département musique ancienne
- dépliant de présentation de l'ESAD

3.5.2 – les supports imprimés

En 2016, le PSPBB a affirmé sa charte graphique à travers l'impression des supports de communication suivants :

- brochure de sortie de la promotion 2016 de l'ESAD
- affiches des concerts / spectacles / master classes
- programmes de salle
- invitations et flyers pour les « Scènes ouvertes à la danse jazz »

3.5.3 – La communication web

3.5.3.1 – La newsletter

La newsletter mensuelle du PSPBB compte aujourd'hui 1100 abonnés et est un outil indispensable au rayonnement de la structure et à la promotion de la programmation de sa saison.

3.5.3.2 – Les réseaux sociaux

La page Facebook du PSPBB a été créée en 2014 et compte aujourd'hui 783 mentions "j'aime". Parmi les succès de la page Facebook, on peut citer l'annonce de la master class de Karine Deshayes en juin ou encore les publications sur les concerts de l'Orchestre à cordes en octobre.

Un compte Twitter a été créé en octobre 2016, à l'occasion des premiers concerts de la saison de l'orchestre à cordes. Aujourd'hui, on comptabilise 350 vues par tweet publié (avec 70 abonnés).

3.5.3.2 – Le site Internet

Sur le site Internet, on trouve notamment :

- une page dédiée à la saison avec un calendrier mensuel des événements
- une page dédiée aux médias (mise à disposition des logos, de la charte graphique et des différentes brochures)
- une page dédiée à la présentation de la liste des enseignants du PSPBB
- des liens vers les réseaux sociaux du PSPBB
- une page dédiée à l'action internationale

3.5.5 – Publicités et publications

En 2016, le PSPBB a acheté des encarts publicitaires afin de promouvoir ses concours et ses formations :

- ½ page dans le numéro 263 (décembre 2016) de *Ballet2000*
- ½ page dans le numéro 188 (décembre 2016) de *Classica*
- 1 pleine page dans le numéro 186 (octobre 2016) de *Classica*
- 4^e de couverture du numéro 9 (mars/mai 2016) de *Ballroom*

3.5.6 – Photographies

Le PSPBB a sollicité les services de photographes professionnels pour enrichir sa banque d'images.

Pour la musique :

- Festival Jazz in Marciac – Concert des élèves en DNSPM Jazz - 1er août 2016 - Photographe : Francis Vernhet

Pour la danse :

- Scène ouverte à la danse Jazz à la MPAA – 9 et 10 mars 2016 – Photographe Virginie Kahn
- Spectacle « Cordes en mouvement / Comédies musicales » - 25 juin 2016 - Photographe Virginie Kahn
- Scène ouverte à la danse Jazz au Café de la Danse – 12 décembre 2016 - Photographe Virginie Kahn

Pour le théâtre – Photographe : Christophe Raynaud de Lage :

➔ Représentations :

- **Rituel pour une métamorphose**. Mise en scène de Adel Hakim, promotion 2016. Présentations au Théâtre des Quartiers d'Ivry.
- **Katzelmacher**, atelier dirigé par Olivier Coulon Jablonka et la promotion 2017. Présentations à l'ESAD.
- **Les démons**, atelier dirigé par Sophie Loucachevsky. Présentation publique à l'ESAD.
- **Rituel du désir**, mise en scène de Caroline Marcadé avec les promotions 2016 et 2018. Présentations au Carreau du temple
- **Vivre**, atelier dirigé par le collectif La Meute au CENTQUATRE-PARIS. Présentation le 10 juin en soirée et deux présentations à 15h et 17h le 11 juin.
- **Gratte-Ciel**, spectacle de sortie de la promotion 2016 dirigé par Pascal Kirsch. Présentations au Théâtre de l'Aquarium puis en reprise au Théâtre l'Échangeur- Théâtre de Bagnolet.
- **...Du printemps, une transmission**. Chorégraphie de Thierry Thieû Niang avec les promotions 2017 et 2018. Présentation au Théâtre de la Cité Internationale.
- **Fragments d'un discours amoureux**, d'après l'œuvre de Roland Barthes. Atelier avec les acteurs de la promotion 2018, dirigé par Sophie Loucachevsky et Toméo Vergès. Présentations à l'ESAD.

➔ Événements à part :

- Portraits de la promotion sortante (promotion 2015) – mai 2015
- Photographie de la présentation d'une étape de travail dans l'atelier mené par Nadège Prugnard et Guy Allouche avec la promotion 2018.

4 – LE BUDGET

Cette première année de l'Etablissement public se caractérise par un budget propre de l'EPCC uniquement à compter du 1^{er} décembre 2016, soit sur un mois. L'année 2016 ayant débuté sous la forme d'association, le bilan de ces 11 premiers mois sera fait d'un point de vue budgétaire et comptable dans le rapport d'activité de l'association qui sera présenté en même temps que le bilan de sa liquidation initiée le 30 novembre 2016.

4.1 – Le budget de l'EPCC

Le budget élaboré pour la première période d'existence de l'EPCC, consécutive à la dissolution de l'association, a été élaboré en appliquant un prorata du budget annuel à deux mois d'activité, quelques ajustements pris en compte pour l'activité de fin d'année.

En effet, lors du Conseil d'administration d'activation de l'EPCC faisant suite au Conseil d'administration de l'association prononçant sa dissolution, la date exacte de la dissolution n'avait pas été déterminée de manière définitive bien que le Conseil d'administration du 4 octobre ait délibéré pour un report de la dissolution au 1^{er} novembre 2016. Le budget proposé devant le Conseil d'administration du 10 novembre 2016 devait couvrir une activité d'à peu près deux mois, pour novembre et décembre 2016. Néanmoins, devant les incertitudes et les opérations à mener encore après la dissolution de l'association, notamment concernant la reprise des contrats de travail, il a été décidé de reporter la dissolution de l'association et l'activation de l'EPCC respectivement aux 30 novembre et 1^{er} décembre 2016.

Le budget approuvé par le Conseil d'administration et initialement destiné à couvrir l'activité du Pôle sur 2 mois, a par conséquent été partiellement consommé.

Le budget primitif de l'année 2016 a été voté selon la maquette des collectivités de 500 à 3500 habitants, conformément à la délibération n°2016-05 du 6 octobre 2016 et aux préconisations de la DRFIP, par nature et par chapitre. Les contributions en nature ne sont plus inscrites dans le budget de l'établissement.

Le budget de fonctionnement pour la période du mois de décembre 2016 s'élevait à 588 917,04 euros, aucune dépense d'investissement n'ayant été prévue.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, il apparaît que les dépenses réalisées s'élèvent à 174 369,93 euros, pour des recettes s'élevant à 435 000 euros.

Concernant les recettes de fonctionnement 2016 – 435 000 euros.

Ces recettes proviennent en partie de virements effectués du compte de l'association, à titre d'acompte sur le résultat de la liquidation de celle-ci, à celui de l'EPCC, afin d'en assurer le fonctionnement dans l'attente du versement des subventions, à hauteur de 360 000 euros.

Elles proviennent également de la subvention de la Ville de Paris pour 2016 d'un montant de 75 000 euros.

La Ville de Paris a en effet décidé de verser une subvention au PSPBB, en compensation de la fin de certaines mises à disposition de personnels enseignants, vacataires ou en contrat à durée déterminée, qui ne pouvaient plus légalement être mis à disposition du Pôle. La subvention a pour objet de financer le versement des salaires de ces enseignants désormais rémunérés directement par le PSPBB.

Compte tenu du faible montant des dépenses, le montant total prévisionnel des recettes à réalisés en 2016, soit 588 917,04 euros, n'a pas été perçu par l'EPCC dans son intégralité.

Le solde des crédits d'un montant de 153 917,04 euros n'a pas fait l'objet d'un report de crédit.

Concernant les dépenses de fonctionnement – 174 369,93 euros

Les dépenses prévisionnelles pour les deux mois de novembre et décembre 2016 s'élevaient à 588 917,04 euros dont 429 425,49 euros en charges de personnels, qui constituaient 72,9 % du budget global.

Les dépenses réalisées en décembre 2016 s'élèvent au total à 174 369,93 euros dont 127 092,37 euros en charges de personnels, constituant 72,88 % du budget global.

Bien que les dépenses réalisées soient bien inférieures à la moitié de ce qui était prévu dans le budget prévisionnel, soit 30% du budget prévisionnel, la proportion entre les charges à caractère général et les charges de personnels et assimilés est conservée entre le budget prévisionnel et le budget réalisé.

Il convient par ailleurs de noter que les dépenses de personnels enseignants en décembre 2016 ne représentent qu'une moitié d'un mois plein, compte tenu des périodes de congés et du paiement au réel des rémunérations des enseignants (2 semaines en décembre contre quatre semaines en novembre).

Il faut également noter que certaines dépenses prévisionnelles calculées au prorata de l'année 2016 dans le budget de l'EPCC, ont finalement été prises en charge dans leur intégralité par l'association.

Les autres dépenses de fonctionnement, soit 27,1 % du budget se sont principalement portées sur

- . les achats de prestations de service, notamment pour les productions
- . les locations (notamment dans le cadre de l'accord avec l'IFPRO)
- . le partenariat avec le CMDL (charges pédagogiques)

Au final, le résultat excédentaire de l'exercice s'élève à 260 630, 07 euros.

4.2 – A titre d'information, le budget de l'association (du 1^{er} janvier 2016 au 30 novembre 2016)

4.2.1 – Produits

4.2.1.1 – La subvention de l'Etat

La subvention totale de l'Etat – Ministère de la culture et de la communication pour l'exercice 2016, tout comme pour les exercices 2013 à 2015 est d'un montant de **1 916 000 euros** répartis comme suit ³ :

Le dossier de demande de subvention et son versement étaient traités par la DRAC Ile de France.

En 2016, deux subventions complémentaires ont été versées par la DRAC :

- Subvention de **10 000 euros** pour le projet « CORP(us) » dans le cadre de la ComUE Sorbonne Universités (avenant 1)
- Subvention pour la mise en place du DE Théâtre d'un montant de **50 000 euros** (avenant 2)

4.2.1.2 – Les apports de la Ville de Paris et de Grand Paris Seine Ouest

Les collectivités poursuivent leur accompagnement de la montée en puissance du PSPBB depuis sa création. Cela est notamment le cas de la Ville de Paris laquelle, à la différence de GPSO, intervient sur les 4 diplômes nationaux délivrés par le PSPBB.

³ Annexe 5 – Convention financière Ministère de la culture – DRAC Ile de France / PSPBB – 2016 et avenants

Comme en 2015, l'ensemble de leurs différents apports valorisés correspondaient à environ la moitié des produits totaux de l'exercice, mais seulement jusqu'en septembre 2016.

En effet, compte tenu de la dissolution de l'association prévue initialement le 1^{er} octobre, la Ville de Paris et GPSO ont mis fin à certaines mises à disposition de personnels (non titulaires ni CDI), à compter de cette date, et versé une subvention compensatoire pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016 :

- 75 000 euros pour la Ville de Paris
- 5400 euros pour GPSO

Les contributions en nature en mise à disposition de locaux, aussi bien au profit de l'association que de l'EPCC, demeurent inchangées :

- locaux et annexes des Conservatoires : 821 560 euros
- mise à disposition de frais de bureaux administratifs par la Ville de Paris : 5 420 euros

4.2.1.3 – Universités et autres apports

Ils sont évalués à 527 772 **euros** pour l'exercice 2016 et répartis comme suit :

- 468 000 euros pour l'université Paris – Sorbonne
- 43 680 euros pour l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- 16 092 euros pour l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Peuvent également être ajoutés les apports suivants :

- direction pédagogique danse P. Alzetta et IFPRO : 39 984 euros
- IFPRO participation aux stages : 8 046 euros
- le Pont supérieur : 6 436 euros

4.2.1.4 – Les ressources propres

Elles sont de trois ordres pour l'année 2016 :

- .les frais d'inscription (concours et scolarité)
- .la taxe d'apprentissage
- .les produits bancaires

Les frais d'inscription comprennent les frais de concours et les frais de scolarité.

Les tarifs pour la rentrée 2016 ont augmenté et sont les suivants :

- .frais de concours DNSP : 70 euros
- .frais de concours DE : 40 euros
- .frais de scolarité DNSP : 450 euros
- .frais de scolarité : DE : 100 euros
- .frais de scolarité DE post DNSPM : 300 euros

L'ensemble de ces frais d'inscription sera comptabilisé dans le budget 2016 de l'association.

Au titre de **la taxe d'apprentissage** (catégorie B), l'association PSPBB a perçu en 2016 une somme totale de 18 750,68 euros.

4.3 – Le bilan de l'année 2016

Il présente les caractéristiques suivantes :

- le réalisé 2016 sur un mois pour l'EPCC n'est pas significatif de l'année 2016 dans son ensemble car il correspond à un mois de transition et de mutation, le passage en EPCC s'accompagnant de coûts de fonctionnement différents et dans certains postes représenteront une augmentation à l'échelle d'une année pleine.
- sur un mois, le réalisé est bien inférieur à l'enveloppe prévisionnelle votée en CA pour deux mois
- le solde 2016 est positif à hauteur de 260 630, 07 euros mais n'a pas vocation à le demeurer en 2017

La destination de ce solde sera décidée par le Conseil d'administration à l'occasion du vote du budget supplémentaire 2017.

4.4 – Perspectives budgétaires

4.4.1 – Analyse de la situation budgétaire

Le réalisé 2016 de l'EPCC devra être rapproché des résultats de l'association pour l'année 2016. Les deux résultats cumulés devraient dépasser les enveloppes prévisionnelles arrêtées en janvier 2016 et probablement les enveloppes revues en juillet 2016.

Il sera particulièrement affecté par la modification de la masse salariale : reprise des emplois précédemment mis à disposition (CDD et vacataires) par la Ville de Paris et GPSO, création de postes : chargée des ressources humaines, responsable des opérations comptables et renfort temporaire pour le poste de responsable administrative de l'ESAD. Dans une moindre mesure, les charges nouvelles, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement : entretien des locaux, logiciels comptables et de paie et formations afférentes, recours à des prestations artistiques (en lieu et place de salariat).

CONCLUSION

Evénement majeur de cette année 2016, la transformation de l'établissement sous statut d'Etablissement public de coopération culturelle a eu de nombreuses conséquences sur son fonctionnement, la première étant de mobiliser les équipes à un point extrême sur cette opération, ceci au détriment d'un travail sur des développements pédagogiques. Cependant on peut estimer que grâce à une mobilisation très forte, la qualité de l'enseignement dispensé n'a pas souffert et que, si cette année s'inscrit clairement en période de transition, elle ne remet pas en cause l'image de qualité associée à la structure. Grâce à la dynamique impulsée par la nouvelle Secrétaire générale, fédérant une équipe toute neuve, le passage en EPCC a été maîtrisé et réalisé avec succès.

ANNEXES

- 1 – Composition du Conseil d'administration de l'association au 31 décembre 2016
- 2 – Composition du Conseil pédagogique au 31 décembre 2016
- 3 – Organigramme au 31 décembre 2016
- 4 – Convention tripartite Ville de Paris – GPSO - PSPBB
- 5 – Convention financière 2016 et avenants – Ministère de la culture – DRAC Ile de France / PSPBB

ANNEXE 1

**Composition du Conseil d'administration
au 31 décembre 2016**



EPCC PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS BOULOGNE - BILLANCOURT

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 décembre 2016

| | REPRÉSENTANTS | NOM | FONCTION |
|---|---|-------------------------|--|
| Représentants des personnes publiques: | Ville de Paris | Alexandra CORDEBARD | Adjointe |
| | | Philippe DUCLOUX | Conseiller de Paris |
| | Grand Paris Seine Ouest | Armelle GENDARME | Conseillère communautaire GPSO - conseillère municipale de Boulogne Billancourt |
| | | Pascal LOUAP | Conseiller communautaire GPSO - Maire - adjoint de Boulogne - Billancourt |
| | DGCA - Ministère chargé de la culture | Régine HATCHONDO | Directrice générale de la création artistique |
| | Préfecture de Région | Nicole DA COSTA | Directeur régionale adjoint des affaires culturelles |
| | Université Paris IV - Sorbonne | Catherine RUDENT | Directrice de l'UFR de Musique et Musicologie |
| | Université Sorbonne Nouvelle - Paris III | Romain PIANA | Professeur |
| Autres membre | Personnalité qualifiée Ministère chargé de la culture (président) | Marcel BOZONNET | Metteur en scène - Administrateur |
| | Personnalité qualifiée Grand Paris Seine Ouest (vice-présidente) | | |
| | Personnalité qualifiée Ville de Paris (vice-président) | Maxime Pascal | Chef d'orchestre |
| | Département musique - 1 représentant des enseignants | Suzanne GESSNER | |
| | Département musique - 1 représentant des étudiants | Joachim RONFORT | |
| | Département danse - 1 représentant des enseignants | Sylvie DUCHESNE | |
| | Département danse - 1 représentant des étudiants | Sarah MENDOZA | |
| | Département art dramatique - 1 représentant des enseignants | Valérie BEZANCON | |
| Département art dramatique - 1 représentant des étudiants | Eugénie BERNACHON | | |
| MEMBRES SUPPLÉAN | Ville de Paris | Christophe GIRARD | Conseiller de Paris |
| | | Hernando SANCHES RUIVO | Conseiller de Paris |
| | Grand Paris Seine Ouest | Grégoire DE LA RONCIÈRE | Vice - président GPSO délégué à la culture - Maire de Sèvres |
| | | Anne - Charlotte LORBER | Conseillère communautaire - conseillère municipale de Boulogne Billancourt |
| | Université Paris IV - Sorbonne | Sylvie DOUCHE | |
| | Université Sorbonne Nouvelle - Paris III | | |
| | Département musique - 1 représentant des enseignants | Christophe POIGET | |
| | Département musique - 1 représentant des étudiants | Dimitri LEROY | |
| | Département danse - 1 représentant des enseignants | Patricia KARAGOZIAN | |
| | Département danse - 1 représentant des étudiants | Alison GAINOUX | |
| | Département art dramatique - 1 représentant des enseignants | Catherine RETORÉ | |
| Département art dramatique - 1 représentant des étudiants | Benjamin BECASSE-PANNIER | | |
| INVITÉS PERMANENT | Administration | Xavier DELETTE | Directeur général |
| | Comptable- Direction régionale des finances publiques | Claudine BAUCHET | Directrice adjointe du Pôle Gestion Publique Secteur Public Local - Représentant de M. PARINI - Comptable direct du Trésor |

ANNEXE 2

**Composition du Conseil pédagogique
au 31 décembre 2016**

| COMPOSITION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE AU 31 décembre 2016 | | | |
|---|--|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | REPRESENTANTS | NOMS | FONCTIONS |
| MEMBRES DE DROIT | PSPBB | Xavier Delette | Directeur |
| | Département musique | Marie-Pierre Mantz ou Jean-Dominique Krynen | Directeurs pédagogiques |
| | | Pascal Le Corre ou Hélène Genet | Conseiller aux études |
| | Département art dramatique | Serge Tranvouez | Directeur pédagogique |
| | | Carole Bergen | Conseiller aux études |
| | Département Danse | Rick Odums ou Patricia Alzetta | Directeurs pédagogiques |
| | | Nathalie Moreno | Conseiller aux études |
| MEMBRES NOMMÉS | Université Paris-Sorbonne (Paris IV) | Marc Rigaudiere | Coordinateur pédagogique DNSPM / Paris IV |
| | Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3 | Julia Gros De Gasquet | Enseignante Institut d'Etudes Théâtrales |
| | Département musique | NN | Personnalité qualifiée |
| | Département art dramatique | Dominique Reymond | Personnalité qualifiée |
| MEMBRES ÉLUS | Enseignants département musique (3) | Xavier Gagnepain | |
| | | Michaël Ertzscheid | |
| | | Philippe Ferro | |
| | Enseignants département art dramatique (2) | Catherine Retore | |
| | | Valérie Onnis | |
| | Enseignants département danse (1) | Sylvie DUCHESNE | |
| | Étudiants département musique (2) | Dimitri Leroy | |
| | | Clément Brechet | |
| | Étudiants département art dramatique (1) | Hugo Klein | |
| | Étudiants département danse (1) | Alison GAIGNOUX | |

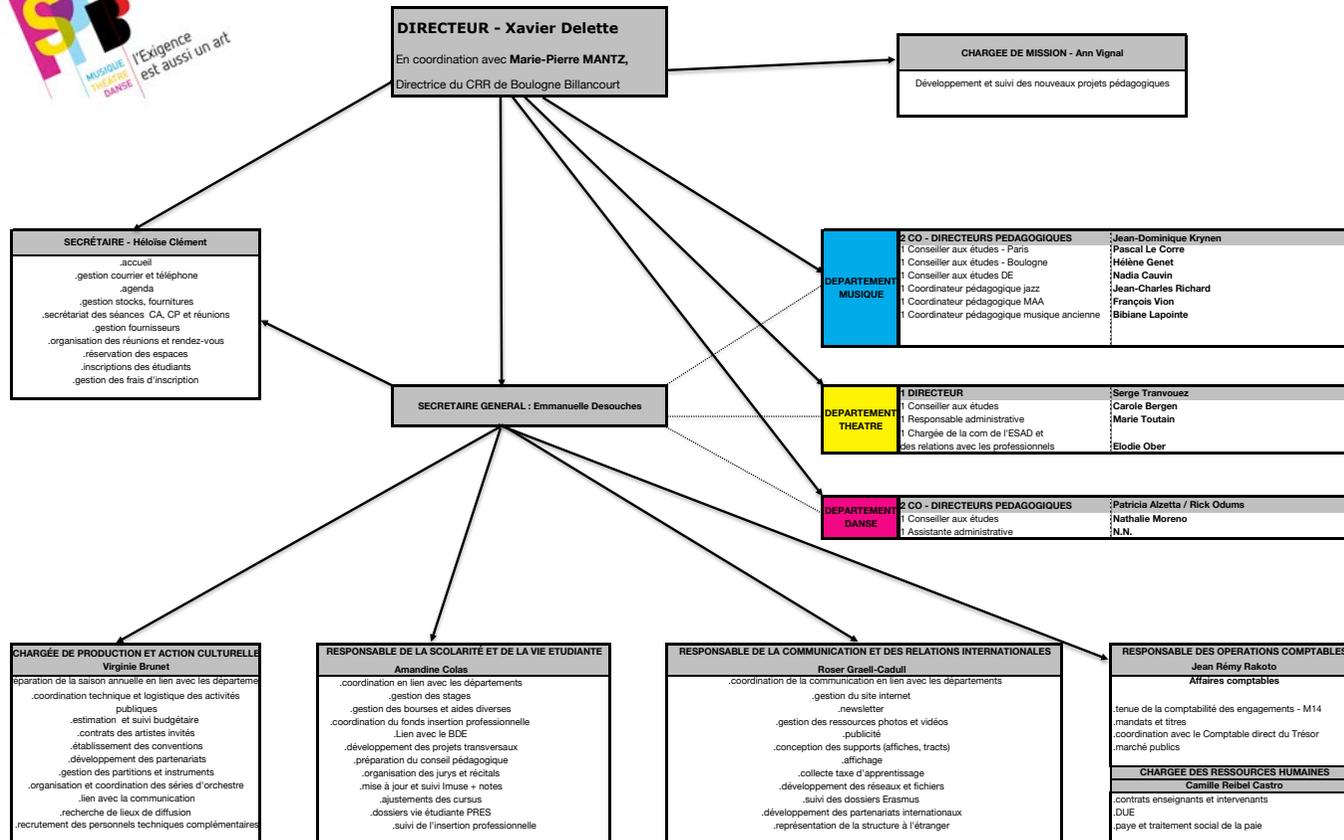
| | | | |
|------------------|--|---------------------|--|
| SUPLÉANTS | Enseignants département musique (3) | Céline Neessi | |
| | | Anne Ricquebourg | |
| | | Emmanuelle Bartoli | |
| | Enseignants département art dramatique (2) | Valérie Bezançon | |
| | | Sophie Loucachevski | |
| | Enseignants département danse (1) | Patricia Karagozian | |
| | Étudiants département musique (2) | Louise Bourgeois | |
| | | Josquin Buvat | |
| | Étudiants département art dramatique (1) | Mathias Bentahar | |
| | Étudiants département danse (1) | Sarah MENDOZA | |

ANNEXE 3

Organigramme au 31 décembre 2016



ORGANIGRAMME PSPBB



ANNEXE 4

Convention tripartite Ville de Paris – GPSO – PSPBB

ANNEXE 5

**Convention financière 2016
Ministère de la culture / DRAC Ile de France / PSPBB**

